

Que faire des modèles de la désistance dans l'accompagnement des auteurs d'infraction ?

par Erwan DIEU*

Résumé

L'accompagnement des auteurs d'infraction connaît dans la francophonie de profonds changements avec l'intégration du modèle de prévention de la récidive et des pratiques d'intervention cognitivo-comportementale et motivationnelle. Pour les professionnels des pratiques d'intervention, les modèles de la désistance restent encore peu connus ou mobilisés dans l'accompagnement. Les modèles de la désistance tentent chacun de théoriser tant le maintien des comportements prosociaux chez un auteur d'infraction que la trajectoire non linéaire dans le temps de sortie de délinquance. Si les besoins primaires fondamentaux des auteurs d'infraction et les éléments positifs de leur vie semblent souvent secondaires vis-à-vis des facteurs de risque de récidive et des besoins criminogènes, des liens forts peuvent s'établir entre les besoins prioritaires des sujets, les facteurs de protection et la désistance afin de guider l'accompagnement. L'objet de notre article est de présenter aux professionnels de l'accompagnement les modèles de la désistance, de questionner la prise en considération des facteurs positifs dits de protection dans le suivi des auteurs d'infraction, et le lien possible entre certains modèles de la désistance, les facteurs positifs et éventuellement d'autres modèles connexes permettant la sortie progressive du cheminement délinquantiel et le maintien des comportements prosociaux.

Mots-clés: Auteurs d'infraction; Criminologie positive; Désistance; Facteurs de protection; Intervention cognitivo-comportementale et émotionnelle.

Summary

The French-speaking community is experiencing profound changes with the integration of the relapse/recidivism prevention model and the behavioural, cognitive and motivational practices. For professionals, models of the desistance remain little known or mobilized in the support. Each model of desistance attempts to theorize both the maintenance of prosocial behavior by an offender and the nonlinear trajectory of delinquency. While the basic needs of offenders and the positive elements of their lives often appear secondary to the risk factors for recidivism and criminogenic needs, strong links can be established between the priority needs of the subjects, protective factors and desistance to guide the accompaniment. The aim of this article is to present support professionals with models of desistance, to question the consideration of so-called protective factors in the monitoring of offenders, and the possible link between specific models of the desistance, the positive factors and possibly other related models allowing the gradual exit of the delinquency path and the maintenance of the prosocial behaviors.

Keywords: Behavioral, cognitive and emotional treatment; Desistance; Offenders; Positive criminology; Protective factors.

* PhD Psychologie, Ma Criminologie. Directeur du Service de criminologie ARCA.

1. Pourquoi parler des modèles de la désistance et des facteurs de protection?

Notre souhait est ici d'interroger via une revue de littérature l'introduction des modèles de la désistance et de l'opérationnalisation des facteurs de protection contre la récidive dans un contexte d'appropriation de l'intervention quant aux risques. L'approche des données dites probantes «*What Works?*» face à la récidive [1] vient de l'international et s'intègre en France notamment via les expérimentations de la recherche-action «PREVA» (PRogramme d'EVALuation des Personnes Placées Sous Main de Justice (PPSMJ) fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité) [19]. Si la notion de facteurs de protection s'étend largement, par exemple dans des contextes psycho-victimologiques ou de santé mentale [59-60], nous nous limiterons dans cet article au cadre de la prévention de la récidive (cf. facteurs dits de protection [10]) et de la sortie de la délinquance (cf. éléments dits de désistance [24]). L'accompagnement des auteurs d'infraction connaît dans la francophonie de profonds changements avec l'intégration des principes *Risque-Besoins-Réceptivité* dits «RBR» [1]. De nouvelles modalités intègrent la réflexion de la probation et de l'insertion, des analyses situationnelles et processuelles-criminogènes [15-16], des philosophies positives comme la Justice restaurative [17-20] et enfin des types de prise en charge réhabilitative telle que les interventions cognitivo-comportementales d'une part, motivationnelles d'autre part. Pour ces interventions, comme la grande majorité des pratiques en général, les éléments positifs de la trajectoire [24, 48] restent encore peu connus ou mobilisés dans l'accompagnement.

D'avantage encore que les facteurs de protection, les besoins primaires fondamentaux des auteurs d'infraction et les éléments positifs de leur vie semblent souvent secondaires vis-à-vis des facteurs de risque de récidive et des besoins criminogènes [72-77]. Pourtant, des liens forts pourraient s'établir entre les besoins prioritaires des sujets, les facteurs de protection et la désistance afin de guider l'accompagnement [70]. Dans cette optique, l'objet de notre article est de questionner la prise en considération dans l'accompagnement des théories de la désistance. L'opérationnalisation d'un suivi s'orientant vers la maintenance des éléments positifs nous conduit à réfléchir quant à l'opportunité d'interventions centrées sur les facteurs positifs de protection dans le suivi des auteurs d'infraction jusqu'à la sortie progressive du cheminement délinquantiel. Les facteurs positifs dits de protection (face à la récidive) diminueraient la probabilité de (re)commettre une infraction, en modérant ou compensant des éléments de vulnérabilité chez le sujet [29]. Pour cela nous présenterons dans un premier temps les modèles de la désistance. Dans un deuxième temps, nous envisagerons l'agencement possible entre les modèles de la désistance et l'accompagnement via la prise-en-compte des facteurs de protection. Des liens avec d'autres modèles de criminologie positive seront également évoqués, modèle antérieur comme le Good Lives Model (GLM) ou postérieur et revendiquant ses liens avec la désistance comme le Modèle de l'Identité Temporelle

(TIM-E). L'article sera l'occasion d'une discussion à partir des dernières réflexions sur le thème, reprenant et poursuivant la réflexion de Ward [64] à propos des distances entre les concepts, des prédictions quant aux facteurs de protection et de la place de l'*agency*.

2. Les modèles de la désistance

2.1. La ou les désistances? Pourquoi retenir l'approche individualiste dans notre perspective psycho-criminologique

Les théories de la désistance exigent à penser non plus ce qui conduit au crime ou ce qui l'empêche, mais ce qui conduit à la pérennité des éléments pro-sociaux jusque dans les situations difficiles. En proposant des alternatives aux sanctions et interventions, les orientations positives obligent à requestionner les éléments constitutifs de la notion de «crime». Les modèles de la «désistance» proposent de manière rétrospective une analyse holistique ou individualiste du parcours de la personne dans son environnement social. Plusieurs courants de recherche coexistent et se montrent en dissension sur la désistance en témoignant des regards fort différents sur ce qui constitue l'arrêt en soi ou le processus menant à l'arrêt des infractions dans la trajectoire d'un individu, d'un point de vue sociologique ou psychologique [47, 48]. L'analyse phénoménologique de la désistance par Maruna (2001 [41], 2004 [42]) évoque un «processus» ayant au moins deux strates. Cette approche est également soutenue par les théoriciens de l'analyse individualiste du choix rationnel [54]. Le processus s'entend comme la dynamique des mécanismes supportant dans la durée des comportements sans infraction. En réponse à la théorie de l'étiquetage de la délinquance de Lemert (1951) [38], Maruna (2004) [42] propose deux strates au processus de désistance sous la forme d'une théorie de l'étiquetage de la désistance. Lorsque la déviance primaire de Lemert (1951) signifiait une rencontre initiale avec l'infraction, la désistance primaire caractérise la fin de la trajectoire criminelle, c'est-à-dire la rencontre du sujet avec une période sans infraction. La déviance secondaire de Lemert (1951) renvoyait au processus identitaire, à l'internalisation du label «déviant» dans un renforcement interactionnel avec la réaction sociale. La désistance secondaire suit la même logique phénoménologique. La désistance n'y serait pas uniquement la fin de la production des comportements délinquants, mais le réaménagement identitaire (les rôles sociaux) en lien avec l'arrêt des actions infractionnelles (Maruna, 2004). L'analyse de Maruna présente de nombreux avantages pour une lecture psychologique du processus de désistance. Elle émet notamment des hypothèses subjectives au parcours, la réorganisation de la lecture de sa vie, du rôle social en jeu, et un va-et-vient entre l'identité délinquante et non-délinquante.

Toutefois, cette analyse contient deux limites largement soulevées [5-35]. La première limite concerne la circonscription de ce qui constitue la «désistance», qui serait un processus d'une part, en deux étapes d'autre part. La dénomination «désistance» pour les deux strates du processus n'aide pas à cibler claire-

ment ce qui est ou fait désistance de manière générale: à quel moment notamment pouvons-nous dissocier les deux types de désistance? Elles participent certes d'un processus global, semblent interdépendantes, toutefois elles détiennent chacune une définition bien particulière laissant penser à des variables indépendantes. Si les deux étapes réfèrent à la désistance (primaire ou secondaire), ont-elles la même valeur, sont-elles exclusives, etc? La limite est particulièrement ténue à analyser dans les cas de réitération polymorphe: Monsieur Jean FINIPAS cesse de braquer mais continue de consommer, qu'en déduire quant à son évolution entre désistance primaire et désistance secondaire? La désistance secondaire interroge aussi le poids des rôles sociaux et des étiquettes portées. L'hypothèse sous-tendue devient rapidement une condition lourde de sens dans le parcours: un infracteur ne pourrait-il pas devenir un réel désistant s'il n'a pas connu en lui une réorganisation identitaire? Une hypothèse que Bottoms et al. (2004) [5] réfutent, et, à l'instar de Laub et Sampson (2001) [35], insistent sur le processus de désistance en tant que cause de l'arrêt de la délinquance plutôt que son constat ou sa conséquence.

Si l'approche phénoménologique adoptée par Maruna depuis son travail en 2001 [41] rencontre des limites éventuelles, elle répond en revanche à de nombreuses interrogations légitimes dans le cadre psycho-criminologique. L'hypothèse identitaire envisage la tension et la révision entre les rôles liés ou non à la délinquance, avec le renforcement et le maintien des rôles non-délinquants. Ainsi, l'approche identitaire de la désistance secondaire s'éloigne de la perspective, pourtant déjà progressiste, de la désistance comme un processus de désengagement de la délinquance. Derrière le regard phénoménologique, il y a l'analyse du maintien des aspects prosociaux et la relecture du rôle social à travers des comportements spécifiques qui signent une trajectoire révisée. Le maintien (des éléments positifs) n'est pas à confondre avec l'arrêt (des éléments négatifs). Il s'agirait soit de deux processus différents *-donc deux variables indépendantes*, soit d'un même processus lu de deux manières *-deux variables dépendantes d'une même variable indépendante*. Pour les analystes du maintien, le processus de désistance est identitaire et se voit provoqué par les comportements. Tandis que pour les analystes de l'arrêt (ou désengagement, désistement, point tournant), le processus sous-tend les comportements et produit son influence en amont de la fin des actes infractionnels. Le processus de maintien se cristallise alors sur la persistance dans la vie des comportements prosociaux plus que sur l'arrêt des comportements antisociaux; ou sous la plume de Maruna «*J'étude de la continuité plutôt que du changement*» (2001: 27) [41]. L'approche de Maruna soulève une question forte aux analystes de l'arrêt et de la désistance comme processus sous-tendant l'arrêt: à partir de quand estimons-nous l'arrêt? A penser l'arrêt, le point tournant, en dehors de toute démarche identitaire de retour sur soi ou de processus entre deux mouvements possibles, il y aurait *de facto* à tout moment des arrêts (Maruna, 2001). L'approche individualiste, phénoménologique ou du choix rationnel, analyse la désistance en tant que tension dans la durée entre les comportements proso-

ciaux et antisociaux. Bushway et al. (2001) [8] proposent de conceptualiser la «désistance» en tant que «quantité» plutôt qu'en tant que «qualité» des rôles sociaux dans la tension délinquant / non-délinquant. Il y aurait un processus encourageant la production des actions conventionnelles plutôt que criminelles, une baisse de l'occurrence des secondes sans pour autant que les unes excluent de suite les autres en toute situation [46].

Toutefois, si ces approches se positionnent sur la question psychologique-ténue du «point tournant» (événement de résiliation de la trajectoire criminelle) en y substituant un processus plus général, elles ne semblent pas remettre en question la notion de «permanence» de la désistance. La perspective d'une désistance (primaire) serait le constat de l'arrêt (comportemental) de la trajectoire infractionnelle [55-58]. Même si Maruna semble dubitatif quant aux mécanismes de la désistance, le pourquoi cela fait désistance chez la personne, l'hypothèse de la permanence de la désistance n'est pas rejetée (Maruna, 2001: 22) [41]. Le point tournant de la trajectoire ne s'explique pas plus selon Maruna que la rupture d'un travail conventionnel au quotidien par une personne (2001), en cela que le mouvement de rupture et le retour identitaire n'y sont pas expliqués. La dynamique personnelle de la rupture reste aléatoire. Pour reprendre l'image de Maruna, délinquer le matin fait-il de nous un désistant l'après-midi? Si plusieurs auteurs ont depuis longtemps proposé une datation judiciaire possible de la désistance rompant avec la trajectoire infractionnelle [73], le problème semble tout autant théorique que méthodologique et financier (exigence de recherches longitudinales coûteuses).

2.2. Les facteurs de désistance: parler de l'environnement ou de l'identité?

En procédant à une stigmatisation de l'identité du sujet passant à l'acte, la société délivre au sujet un «biais de négativité» limitée à son passé d'infraction, dont les possibilités sociétales et sociales d'émancipation se font rares [38]. Cet effet de stigmatisation limite chez le sujet l'auto-attribution d'une estime de soi, condition positive centrale d'entrée dans la désistance. Se basant sur la «théorie de l'effet Pygmalion» de Rosenthal et Jacobson (1968), Maruna (2004) [42] et Manura et Lebel (2010) [43] estiment que l'engagement dans la désistance se favorise non seulement par le soutien de l'entourage, mais aussi celui de la société. Maruna et Lebel (2012) [40] supposent qu'un renforcement positif de l'entourage et de la société oriente la direction du sujet vers la désistance (eg. délivrance de certificats de bonne conduite). Effectivement, l'exclusion subie et/ou ressentie par le sujet dans le cadre affectif stigmatise le sujet, tandis que le soutien de ses proches renforce une identité positive et la motivation au changement. Cette possibilité ne s'envisage que dans l'hypothèse de l'existence d'une interaction entre la personne et son environnement [24], une interaction qui porte sur la personnalité du sujet et son interprétation du monde avant d'engendrer chez lui des relations proactives avec l'extériorité [48]. Le niveau de socialisation est évolutif, c'est un construit de l'identité sociale. Il est classiquement représenté comme le fruit d'un cheminement en deux phases. Il

y aurait la phase primaire de transmission des valeurs par la sphère familiale, puis la phase secondaire de diversification des sources de socialisation dans l'établissement réflexive de nouvelles valeurs personnelles. Les responsabilités assumées de la parentalité [9] comme l'engagement conjugal [32-57] révèlent que derrière le contrôle social informel [34, 35] ce sont bien les valeurs positives associées aux événements de vie qui contrecarrent la trajectoire délinquante. Les fréquentations de pairs prosociaux soutiennent directement ou indirectement le processus de désistance du sujet; ils l'attirent par effet centrifuge à valoriser les avantages d'une vie conventionnelle, les opportunités positives de la norme, et ainsi à déployer une énergie orientée vers le changement. Des éléments externes soutiennent également la désistance, tels que la disposition d'un emploi stable, la reprise d'étude, l'insertion dans des pratiques associatives régulières et soutenantes ou encore la spiritualité. Toutefois, l'impact des éléments externes semblent soumis au niveau de valeurs et d'intérêts portés par le sujet.

Pour synthétiser, les facteurs de désistance préalables à l'arrêt de la délinquance [46-47] sont dynamiques, à la fois objectifs (eg. environnementaux) et subjectifs (eg. psychologiques). Ils concernent la maturité psycho-sociale du sujet, les événements positifs de sa vie (eg. mise en couple, valeur donnée à la parentalité), le renforcement du capital humain (eg. les capacités interactionnelles de communication non violente, la régulation des émotions), ainsi que le développement du capital social (eg. mécanismes d'intégration sociale) [41]. La jonction entre les aspects positifs psychologiques internes et environnementaux externes reste la disposition au changement et la motivation du sujet [49-56]. Dans leur étude sur les prisons nord-irlandaises, Owers et al. (2011) [52] rapportent sept facteurs de désistance à promouvoir dans les pratiques correctionnelles:

- i) favoriser la maturation psycho-sociale, notamment à travers les relations sociales positives (eg. familiales, conjugales parentales);
- ii) soutenir la sobriété du sujet et la distance avec l'alcool et les drogues, régulièrement présents dans les passages à l'acte;
- iii) travailler «l'employabilité» du sujet, ses capacités d'engagement et d'investissement sociaux;
- iv) inciter l'espoir et la motivation nécessaire à la sortie du processus délinquantiel;
- v) défaire l'identité criminelle que le sujet s'attribue pour une image de soi positive;
- vi) laisser une chance «de donner», se mettre en action et reprendre le contrôle, qu'ils aient des buts et objectifs à réaliser;
- vii) attribuer une place sociale positive insérée dans un groupe soutenant leurs capacités individuelles.

Weaver et McNeill (2007, 2010 [74]) suggèrent que différents principes guident la justice pénale afin d'envisager la désistance de celui qui est condamné: favoriser les approches informelles, établir des relations positives à la fois person-

nelles et professionnelles, respecter l'individualité, reconnaître l'importance du contexte social du sujet et ce à quoi il accorde de l'intérêt. Tandis que les travaux d'orientation réhabilitative d'Andrews et Bonta (2010) [1] mettent en exergue les huit grandes familles de facteurs de risque de la récidive, les facteurs positifs de désistance seraient tout autant pertinents à prendre en compte dans l'analyse de la trajectoire du sujet. Comme nous avons pu le voir, quatre chemins théoriques sont possibles pour lire les éléments de désistance via deux grandes voies: l'analyse sociale de la théorie du contrôle social [36] et de l'interactionnisme symbolique [26-27], la lecture individualiste de la phénoménologie [42] et de la théorie du choix rationnel [53]. Les éléments essentiels seront ainsi plutôt les activités routinières, les modèles sociaux et les liens affectifs, la reconstruction biographique et le changement identitaire. Pour les approches individualistes, le remaniement identitaire participe largement du processus désistantiel, lorsque les analyses sociales ne le perçoivent pas nécessaire, ou du moins non causal. Il y a donc une différence fondamentale entre l'approche sociale-holistique de la désistance et l'approche individualiste-psychologique de la désistance. Conformément à la proposition de McNeill (2009) [46], la désistance se trace dans le temps sous la forme d'un processus non linéaire de renoncement psychologique et social du sujet, au terme duquel celui-ci cesse de commettre des infractions (cf. également Owers, et al. en 2011 [52]). Dans une perspective identitaire du processus de désistance, directement ou non reliée à la «Théorie Identitaire de la Désistance» [53], nous pouvons croiser les propositions et décliner trois strates plutôt que deux à la désistance [28, 40, 43, 47]. La désinsertion du cheminement délinquantiel serait possiblement donc de trois ordres, primaire (interruption totale des agissements délinquants depuis la dernière occurrence), secondaire (période d'arrêt éventuellement marquée par des épisodes de réitération), et tertiaire (mouvement profond et pérenne de la narration identitaire). Cette dernière implique pour le sujet de devoir faire face à une énigme et intrigue identitaire: pourquoi et comment changer? En ce sens des facteurs comme la religion ou les activités artistiques soutiennent la désistance; le mouvement draine l'engagement dans la construction de sa propre identité.

2.3. Questionnement autour du paradigme désistenciel du changement qualitatif de l'identité: Divergence entre la théorie de la trajectoire de vie, de la transformation cognitivo-affective, de la théorie du choix rationnel et de la théorie de l'identité narrative.

Certes, le concept de la désistance est depuis longtemps interrogé via l'étude du cheminement personnel dans les types de délinquance (trajectoire limitée-désistante ou persistance) [34-35]. La principale limite revient à la considération monovariée du cheminement du sujet et de ses valeurs. En dehors des approches identitaires phénoménologiques, les facteurs de désistance ne sont interrogés que selon une conception d'exclusivité de l'investissement cognitif et émotionnel du sujet: la trajectoire tend soit vers la délinquance, soit vers l'intégration des conventions sociales. Si le sujet s'engage vers la trajectoire délin-

quantielle, le chemin inverse revient à se défaire de cette acquisition pour envisager d'infléchir la trajectoire vers les comportements prosociaux. Pourtant en 2002 [4], Born pointa la complexité du processus et l'existence d'un double processus possible. Il observa que les sujets parvenaient bien à s'engager dans une vie affective et professionnelle prosociale, sans pour autant abandonner l'ensemble de leurs conduites illicites (eg. consommation de stupéfiants). Cette observation place au centre de la désistance la clinique compréhensive et existentialiste. Les conduites apprises par le sujet dès son plus jeune âge [50] ne lui proposent pas de choisir entre deux voies, l'une délinquante et l'autre non, mais de se créer un réseau de valeurs définissant une identité complexe qui cumulera le trajet délinquantiel et le trajet non délinquantiel. Cette possibilité réfère à la théorie de la sérialité et de la dynamique de vie du sujet [19], ne l'enfermant pas dans ces cheminements particulièrement complexes [61]. D'un point de vue clinique, le sujet négocie en permanence ses forces et vulnérabilités, axiomes existentiels qui se jouent et rejouent dans des situations multiples, ayant ou non attrait au processus infractionnel. Afin de le soutenir au mieux durant l'accompagnement, le professionnel doit être attentif au degré d'attention porté par le sujet aux points tournants potentiels dans sa vie, aux éléments protecteurs. Cela signifie pour le professionnel de prendre en considération un ensemble de facteurs qui conditionnent le degré d'implication, allant d'une amotivation à une motivation interne pleine provoquant l'*agency* [13-33]. Nous y reviendrons par la suite.

Les différentes études de Maruna (2001) [41] identifient trois grandes perspectives théoriques: le lien entre l'âge et la criminalité, les aspects sociaux entourant la vie du sujet, les facteurs internes tels que l'identité, l'estime de soi et la motivation du sujet. Dans un premier temps, il rejoint les travaux de Glueck et Glueck (1937) concernant les effets du temps et des changements physiques (neuropsychologiques et biologiques) sur l'arrêt de la délinquance. Dans sa deuxième conception de la désistance, il souligne l'importance de la monographie sociale du sujet, soit son histoire et ses constructions de vie et les liens avec l'entourage [34]. En ayant des expériences relationnelles et des objectifs sociétaux à atteindre, le sujet s'implique davantage dans la réalisation de ces objectifs. Dans sa troisième conception en lien avec la théorie de la transformation cognitive [26], Maruna (2001) ajoute que pour entrer dans la désistance, les sujets établissent un projet d'identité cohérente. La désistance traduit alors un mouvement identitaire chez le sujet sur une longue période [22, 24]. Toutefois, la lecture identitaire marunienne de la désistance n'envisage pas le changement qualitatif de l'identité du sujet de délinquant à non délinquant. De fait, le changement identitaire n'est pas causalité de la désistance [41-42]. Bien que la théorie de Lemert (1951) soit une inspiration forte dans les strates «primaire-secondaire» et la distinction entre le comportement et la labellisation, Maruna ne différencie pas dans l'évolution des sujets une phase délinquante d'une phase conventionnelle, voire d'une carrière antisociale vers une trajectoire prosociale. Les auteurs d'infraction sont en soi aussi des sujets conventionnels qui interprètent au quotidien la portée de leurs actes et le sens de leur vie.

En soi, se désister pour Maruna n'est pas un travail de restructuration cognitive, c'est la relecture par le sujet du sens de ses actes dans une trajectoire dont les valeurs fondamentales ne changent que peu [44]. L'être ne change pas, les actions se révisent via l'interprétation actuelle du sujet à propos de l'objectif initialement visé par les comportements. L'opinion positive que les individus se font de leur identité actuelle, par exemple «*je sais que je suis quelqu'un de bien*», devient une lecture qui introduit de la cohérence au parcours de vie [44]. La compréhension du parcours via le faisceau identitaire est chargée de sens envers les actes délinquants du passé à réconcilier avec les valeurs du présent.

Si Laub et Sampson, Giordano et ses collaborateurs, et d'autres sont des sources explicites de réflexion pour Maruna, l'approche phénoménologique développée rejoint davantage les principes théoriques du Good Lives Model [69]. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, Laub et Sampson (2003) [36] estiment que la perspective identitaire n'est pas nécessaire pour qu'il y ait désistance, initiée et corrélée avec les points tournants et l'investissement dans les rôles prosociaux qui en découlent. Le travail identitaire ne s'effectue selon eux, si toutefois il doit s'effectuer, que longtemps après et en conséquence de l'influence des rôles sociaux conventionnels. L'approche de la transformation cognitive de Giordano et al. rejoignent cette hypothèse: les points tournants sont des déclencheurs du processus de transformation cognitive [26] et de transformation affective [27]. La disposition au changement et l'ouverture cognitive précèdent la rencontre avec des points tournants dans la vie du sujet. Les transformations cognitives et affective diverses que le sujet traverse, de la restructuration de pensée et d'interprétation des émotions à la révision identitaire d'un soi-conventionnel de substitution, découleraient des rôles sociaux investis et des points tournants. Plus récemment et nous l'avons déjà citée, une autre lecture de la désistance a été envisagée, celle de la «Théorie Identitaire de la Désistance» (ITD) de Paternoster et Bushway (2009) [54]. A la suite de leur théorisation de 2009, ils ont étudié empiriquement les modèles de la désistance [6] et ont proposé de nouvelles pistes de lecture de la trajectoire de vie [7] pour finalement renforcer leur propre modèle [53].

Il y a bien sûr un terrain d'entente entre l'ITD et d'autres théories de la désistance, mais des divergences apparaissent, une lecture qui propose d'envisager la réflexion liée au choix rationnel face aux situations-problèmes. Pour l'ITD, l'approche de la trajectoire de vie via les points tournants envisagée par Laub et Sampson (2003) [36] n'est pas suffisante en soi pour expliquer le processus de désistance, voire même les points tournants ne seraient pas nécessaires. Par rapport à la théorie de la transformation cognitive de Giordano et al. (2002) [26], la théorie de l'identité [54] part de l'hypothèse qu'une disposition personnelle à la désistance pré-existe aux points tournants, éléments de rupture de la trajectoire délinquantielle liés et investis à la suite d'une ouverture cognitive du sujet. Si le processus de désistance reste bien ici en amont de l'arrêt des comportements infractionnels, le travail identitaire serait la cause et non la conséquence des points tournants et des rôles sociaux conventionnels investis. A l'instar de la théorie de la transformation cognitive et affective [26-27] et de la

phénoménologie de Maruna [41], la désistance selon l'IDT se trace dans un trajet personnel impliquant des réaménagements psychologiques (de transformation ou d'interprétation). L'IDT prend appui sur la théorie du choix rationnel: à chaque situation un calcul coût-bénéfice s'opère. Si les situations sont toujours envisagées spécifiquement, le bénéfice dépassant subjectivement le coût lors d'une infraction selon l'auteur, l'identité ne s'envisagera pas en dehors de la délinquance. Toutefois, si les situations se relient entre elles en termes de coûts, le regard du sujet sur soi varie considérablement et provoque un processus de changement [53, 54]: l'ensemble des coûts et des échecs se compense-t-il par les bénéfices de situations ponctuelles? La fermeture de perspectives futures de vie équivaut-elle aux quelques bénéfices situationnels? Le processus se déclencherait alors lorsque la personne se confronte à une image d'elle qu'elle redoute ("feared self" [54]), un *soi attractif* qui ne viendra jamais (versant *manque à gagner*) ou un *soi aversif* qui se présente (versant *perte*). Cet élément rejoint les hypothèses des perspectives temporelles chez les sujets du Modèle de l'Identité Temporelle TIM-E. Mais l'entrée dans le processus de désistance n'est pas sa maintenance jusqu'à la fin des comportements répréhensibles. Pour qu'il y ait continuité du processus, le sujet cultive des aspirations prosociales visibles dans les comportements, augmentant les chances d'opportunité sociale et de saisissement de points tournants ainsi que les bénéfices perçus et l'adhésion dans les actions (eg. emploi, relations affectives, pairs, parentalité). L'image positive développée serait liée à un chemin vers un *soi possible* fortement désiré. Selon l'IDT, l'activation du processus de changement et l'image de soi soutiennent la nouvelle identité prosociale en émergence et éloignent les désirs et/ou bénéfices perçus des actes et styles de vie non conventionnels (exemple cité du style de vie festif évoqué par Shover en 1996 [58]).

3. L'agencement entre le modèle de la désistance et l'accompagnement: un pont de protections et d'épanouissement dans le temps?

3.1. Apprécier les ressources positives pertinentes: la prise en considération des facteurs de protection du sujet

Tous les sujets rencontrant dans leur vie des facteurs de risque pathogènes et criminogènes ne commettent évidemment pas des passages infractionnels. Cette réalité sociale fonctionne comme une sorte d'énigme criminologique, puisque si les facteurs de risque favorisent l'action délinquante, quels sont les facteurs qui la retiennent? Les facteurs positifs, dits de protection (face au passage à l'acte), tentent de répondre à cette énigme persistante. Ces facteurs positifs de la vie des sujets diminueraient la probabilité de (re)commettre une infraction, en modérant ou compensant des éléments de vulnérabilité. Bien que les facteurs de protection ne rencontrent pas de consensus scientifique, De Vogel et al. (2011) les considèrent sous la forme de caractéristiques propres à un sujet, à son milieu ou à sa situation, qui viennent précisément diminuer le risque infractionnel. Trois courants expliquent l'impact positif de ces facteurs

sur le sujet en situation de vulnérabilité. Le premier courant envisage les facteurs de protection et de risque comme des variables dépendantes exclusives et disjonctives, c'est-à-dire que le sujet manifesterait des protections dès lors qu'il ne rencontrerait pas de facteur de risque. Le deuxième courant les théorise en tant que variables dépendantes à l'extrémité d'une même variable indépendante et processuelle. Les facteurs de protection seraient dans ce cas des apprentissages ou capacités positives opposées à des facteurs de risque concernant une même problématique (eg. famille harmonieuse vs. famille dysfonctionnelle). Nous pourrions aussi estimer, par exemple, que ce sont les effets compensatoires des facteurs positifs sur le risque de récidive qui font d'eux des éléments de protection. Le dernier courant estime que les facteurs de protection et de risque de délinquance sont des variables indépendantes. Ils envisagent que deux facteurs, de protection et de risque, puissent être rencontrés en même temps chez un sujet pour une même problématique. Toujours selon De Vogel et al. (2011), les facteurs de protection se définissent plus largement comme des éléments divers qui fléchissent la trajectoire délinquante en influençant directement ou indirectement les comportements du sujet au quotidien. Ils indiquent des protections internes (eg. l'intelligence, l'empathie ou le contrôle de soi), externes (eg. réseaux sociaux ou relations intimes) ou motivationnels (eg. travail, loisirs, gestion financière, attitude envers l'autorité ou buts dans la vie). La jonction entre les aspects positifs psychologiques internes et environnementaux externes reste la disposition au changement, la motivation jusqu'à l'*agency* du sujet. A l'instar des facteurs de protection, les facteurs de désistance s'envisagent sous un angle interne, externe ou motivationnel.

Les facteurs semblent clairs et éclairant, pourtant dans leur récent article de 2017 [14], Dickens et O'Shea mettent en avant la large sous-utilisation des facteurs de protection et de leurs analyses dans les interventions professionnelles; bien que les notions soient acquises et les outils utilisés (ici SAVRY, START-AV et MEGA). L'utilisation seule des outils d'évaluation des facteurs de protection pose le souci méthodologique évoqué précédemment, relevé par la théorie comportementale de Jessor (2014) [31], selon l'hypothèse que les facteurs de risque et de protection sont directement liés et les protecteurs essentiellement des modérateurs de l'occurrence des éléments à risque. La faible fidélité inter-juges et le manque de maîtrise de certaines notions jugées trop psychologiques influencent également la mobilisation réduite des facteurs de protection durant le traitement (cf. expérience de la recherche-action PREVA en France). Enfin, si de nombreux termes et concepts semblent s'associer dans le champ de la psychologie (et criminologie) positive, ces notions n'approchent pas de la même façon leur objet, voire visent parfois des objets différents. L'hétérogénéité des concepts avait déjà été soulevée par Ward [63-65] et de fait les limites engendrées, comme le manque de spécificité des facteurs en question qui correspondraient davantage à des objets normatifs que des catégorisations scientifiques. Plus récemment, Ward (2017) [64] a tenté de différencier la prédiction initiale de l'agression associée aux travaux de Farrington (2016) [25], la protection face à la récidive proposée par De Vries Robbè et al. (2016) [11], et les

visées de traitement de Thornton (2013) [62], jusqu'à modéliser son propre modèle «PAMP» (Predictive Agency Model of Protective factors) autour de la prédiction de l'*agency* et des capacités d'auto-régulation des sujets influant sur les dynamiques des facteurs de protection (et de risque) [10, 30]. Dans son modèle PAMP, Ward s'attache notamment à la subjectivité des sujets et à ses limites dans la prise-en-considération d'une modélisation globale (eg. l'influence des processus émotionnels en situation) et à clarifier et contourner les problèmes liés à la prédiction des comportements infractionnels (prédiction difficile liée à la rencontre de facteurs internes et externes). Toutefois, de nombreuses limites existent tant dans la stabilisation statistique des facteurs de protection que dans la conceptualisation du modèle de la désistance en lien avec l'exercice des facteurs protecteurs; par exemple, en différenciant des types de délinquance et un cheminement personnel (ou continuité/persistance) du sujet vers le passage à l'acte [4].

Selon nous, deux stratégies se démarquent ici et rejoignent les réflexions autour de la désistance. La première stratégie est identitaire, axée sur l'analyse de ce qui permet le développement d'une image de soi positive, ou au mieux de mettre à distance l'étiquette délinquantielle. Récemment, Moore et Folk (2017) [51] ont proposé une analyse autour du processus d'internalisation (des stéréotypes liés) du *self-stigma* «criminel» chez les infracteurs (nous dirons simplement stigmaté), et les conséquences négatives sur le plan psychologique et comportemental. La question était de savoir quels sont les auteurs démontrant un risque ou une protection face à l'expérience du stigmaté, ainsi que les conséquences multiples issues de cette expérience. Sur les 111 personnes (masculines) étudiées, Moore et Folk ont listé plusieurs facteurs à risque de développement du stigmaté (eg. caractéristiques antisociales, ou encore les symptômes de santé mentale qui seraient corrélés à trois des quatre éléments d'intégration du stigmaté que sont la perception, l'association des stéréotypes, l'internalisation et l'anticipation -du stigmaté). Toutefois et en lien avec la problématique de notre article, ils ont démontré que l'estime de soi est un facteur de protection face à l'internalisation et l'anticipation du stigmaté. En parallèle de cette première stratégie identitaire, une seconde stratégie opérationnelle est possible, basée sur les compétences et ressources à acquérir et/ou développer afin d'atteindre adéquatement ses besoins primaires et ne pas récidiver. Cette seconde stratégie trouve un appui dans les résultats de De Vries et Willis (2016) [11]. Alors que peu d'écrits existent sur l'application clinique des facteurs de protection, tant des modalités d'évaluation que d'intervention, les auteurs ont souhaité proposer des illustrations du travail clinique centré sur les forces du sujet. Après avoir recensé les différents outils d'évaluation des facteurs de protection (adultes, jeunes, populations spécifiques, violences sexuelles et violences en général), De Vries et Willis proposent de contrebalancer l'intervention centrée sur le risque ou les déficits en soulevant deux modalités positives et concrètes pour le sujet et son intervenant: l'établissement d'objectifs de traitement personnalisés visant l'acquisition de compétences et ressources (i) et l'évaluation régulière des progrès durant l'accompagnement (ii). Deux années

avant dans une étude consacrée aux jeunes infracteurs, De Vries et al. (2015) [12] préconisaient déjà un accompagnement centré sur l'acquisition des forces tel que soulevé par le GLM plutôt que l'intervention sur les déficits des traitements plus classiques de la prévention de la récidive. Si le contexte d'intervention est déterminant quant au lien avec la prévention du risque, les deux stratégies (identitaire et opérationnelle) présentées ici dessinent une autre manière de penser l'intervention. De plus, ces deux stratégies se complètent dans un processus global proche des deux strates, primaire et secondaire, évoquées par Maruna (2001). Cette proposition interroge directement les liens entre désistance et réhabilitatif. Le modèle de la désistance est à dissocier des modèles de prévention de la récidive (protocoles individualisés), toutefois séparer ces modèles du réhabilitatif et de la désistance paraît incongru en vue des bénéfices possibles pour ces sujets eux-mêmes.

Même si la recherche des facteurs de protection du risque de récidive n'est qu'à ses commencements et les résultats encore limités, que les outils sont peu nombreux et récents, plusieurs instruments existent afin de mesurer les facteurs de protection pour aboutir sur un jugement professionnel structuré. Dans son format initial, «Structured Assessment of Protective Factors» (dit SAPROF) est une évaluation pluridisciplinaire partagée entre plusieurs personnels soignants (ex: psychiatre, psychologue, infirmier) au sein de la même institution. Il s'agit de l'outil qui porte le plus d'attention en termes de validation statistique. Actuellement, le lien effectif probant entre les *facteurs de protection* «SAPROF» et la *diminution du risque de récidive* reste soumis à contradiction. Au sein de l'outil clinique structuré «6PO» (non actuariel), il est proposé au professionnel d'accompagner l'évolution de trois dimensions: les éléments de disposition au changement (DFCC interne et externe), les ressources positives pertinentes du sujet (RPP personnelle et contextuelle), les vulnérabilités criminogènes (VC historique et dynamiques). Les éléments liés aux ressources positives (facteurs de protection) et aux dispositions de changement (cf. MORM par la suite) sont donc séparés. Nous tâcherons ici de présenter brièvement la dimension 2 des RPP personnelles et contextuelles du sujet, essentielles dans l'évolution de la trajectoire. S'interroger à propos des ressources positives *contextuelles*, c'est questionner les éléments sociaux moteurs et l'ouverture du sujet à leur égard. Aussi, il s'agit tant des appuis sociaux positifs, du soutien professionnel, thérapeutique et social, que l'ouverture et l'engagement du sujet vers autrui. Les ressources contextuelles ne sont pas autant protectrices que les ressources personnelles face à la récidive. Les ressources contextuelles sont davantage considérées comme des variables «modératrices» face à une problématique ou famille de problématiques pouvant conduire à la récidive. Les ressources positives *personnelles* regroupent les éléments internes du sujet pouvant le soutenir dans le but d'une trajectoire désistancielle. Les ressources positives internes sont à la fois les éléments cognitifs (eg. la théorie de l'esprit, les ressources intellectuelles et distorsions –capacité à prendre en compte et à discerner les informations en situation) et les éléments psychosociaux (eg. les habiletés sociales, la capacité à développer et planifier un projet). Les ressources per-

sonnelles sont davantage protectrices que les ressources contextuelles face à la récidive. Plus que «modératrices», les ressources positives personnelles sont parfois considérées comme des variables «compensatrices» pour le sujet face à une problématique ou famille de problématiques pouvant conduire à la récidive.

3.2. Accompagner le processus identitaire: agency, maintenance, Plan de vie et perspectives futures

Les approches individualistes (psychologiques) trouvent un point commun: l'*agency* [2, 13]. En amont ou en aval des points tournants, en amont ou en aval des transformations comportementales ou cognitives ou identitaires, qu'importe, l'*agency* semble toujours nécessaire au processus de désistance. King (2013) [33] et Paternoster et al. (2015) [53] placent même l'*agency* comme concept central du processus de changement dans le cadre de la désistance. L'*agency* s'envisage ici comme un méta-concept articulé autour des propriétés de l'intentionnalité, de la prévoyance, de la réflexivité et du pouvoir; c'est-à-dire lorsque les sujets mettent en place des stratégies d'action intentionnelle afin de parvenir à des objectifs visés [2, 53, 54]. Envisager la désistance comme un processus en lien avec l'*agency* bâtit un lien avec trois autres regards théoriques, i) les étapes du changement et des rechutes éventuelles, ii) les facteurs de protection (contre la récidive) des sujets, iii) les perspectives temporelles-futures. Si nous prenons en compte le processus de désistance est un processus constant de maintien du comportement social, et donc de rechute éventuelle, le modèle transthéorique de la disposition au changement de Prochaska et al. (1992) [56] se présente tel un point de convergence, holistique et individualisable, traversant le temps du court terme au long terme, comportemental, cognitif et identitaire. Les travaux de Prochaska et al. (1992) [56] interviennent sur la troisième modalité de la désistance marunienne. Dans ce modèle fortement opérationnel, le professionnel est invité à identifier le processus d'ouverture cognitive chez le sujet à travers un cycle de répétition à différentes phases que la personne traverse avant de mettre fin au comportement problématique. La première phase, dite de pré-contemplation, représente l'état du sujet qui ne prend pas conscience de sa problématique, qui se focalise sur les bénéfices secondaires de son état. La deuxième phase, dite de contemplation, correspond au moment où le sujet commence à percevoir les préjudices liés à son comportement. Il manifeste alors une certaine ambivalence avec la prise de conscience d'un changement qui est nécessaire sans pour autant parvenir à ce changement. La troisième phase, dite de préparation (ou détermination), invite le sujet à quitter son ambivalence pour une position active, avec la mise en place d'actes concrets pour résoudre la problématique initiale. La quatrième phase, dite d'action, signifie que le sujet met en œuvre des résolutions à travers des démarches concrètes. Au sein de cette phase, le sujet peut poursuivre son action en consolidant cette nouvelle trajectoire de vie (phase de maintien) ou chuter (phase de rechute) dans ses consolidations. Ces rechutes s'envisagent comme une possibilité logique (non désirée) dans la construction du changement.

L'approche modélisée des facteurs de protection (contre la récidive) [39] avec l'*agency* (PAM) [30, 64] envisage l'étude psychopathologique des éléments positifs et de leur investissement par le sujet permettant de résister aux comportements infractionnels. Ici aussi, le regard vers soi est prégnant [33-37] et l'hypothèse se pose de l'*agency* comme lien entre les facteurs de protection, la désistance et la Justice restaurative. Enfin, les perspectives futures sont directement évoquées par Paternoster et Bushway (2009) [54] et surtout par King (2013) [33]. En se basant sur le travail d'Emirbayer et Mische (1998) [21], il est proposé que la désistance implique chez le sujet la projection d'une identité future alternative, un soi substitutif, et que c'est un aspect de l'*agency* dans le processus de désistance. Les futurs possibles du sujet sont déterminés par les opportunités sociales encore disponibles et réalisables. La prévoyance au sein de l'*agency* est le facteur directement en lien avec les perspectives futures, la capacité à se déterminer des buts concrets et réalistes, des représentations mentales de ceux-ci, et plus largement des plans de vie et des moyens d'accès. Par exemple, le principe du modèle réhabilitatif G.L.M. s'avère particulièrement proche *in fine* des possibilités de désistance, lorsqu'il vise la promotion des besoins fondamentaux pour garantir la qualité de vie des auteurs d'infraction d'une manière socialement respectable [15, 77]. Il s'agit toutefois de percevoir la désistance non pas en tant que finalité mais comme un processus actif, une dynamique dans la trajectoire en cours [37]. Sous la forme d'un processus non linéaire, l'arrêt des passages à l'acte est un long court de renoncement et de désinvestissement identitaire du cheminement délinquantiel [24]. Dans cette philosophie pratique, le désistement s'envisage tout autant en fonction des besoins fondamentaux du sujet, de ses valeurs et de son plan de vie que de ses directions possibles et ses soutiens.

Né en réponse au modèle de prévention de la récidive et notamment aux principes «Risque-Besoins-Réceptivité» [71, 72], le GLM propose un modèle alternatif de lecture du «risque» en invitant à recentrer notre appréhension théorique et pratique du délinquant sur sa qualité de vie et ses besoins personnels davantage que sur ses besoins criminogènes. Il s'écarte résolument des pratiques prescriptives tout en répondant à une exigence et une rigueur scientifique [6]. Le GLM ne prône ainsi pas un modèle de vie épanouissante mais se veut plutôt quête de ce qui la constitue pour chacun dans une approche individualisée, faisant de la lutte contre la récidive un but secondaire à l'épanouissement personnel [75]. Pour le GLM, l'acte n'est pas le but mais le moyen inadéquat d'étayer un besoin fondamental du sujet, soit un besoin dit «instrumental et secondaire». Ainsi, le besoin ne renvoie plus ici au risque et à l'objet visé par l'intervention comme pour le RBR, mais à la manifestation de valeurs fondamentales positives [71] et aux moyens d'y répondre. En termes d'accompagnement, le GLM travaille *avec* et non *sur* le sujet dans une dimension plus holistique et constructive [3]. Il se concentre sur ce que la personne veut pour elle-même dans sa vie en suggérant de construire concrètement avec la personne un Plan de vie (Good Life Plan) et un accompagnement axé sur l'acquisition de compétences pour l'atteindre [67-68, 69]. Dans l'atteinte de ces objec-

tifs, la non-récidive est un moyen et non une fin en soi. La sortie de la délinquance dépend d'un processus de maturation psychosociale de l'individu au sein duquel le Plan de vie soutient le remaniement d'une identité positive s'écartant de l'identité délinquante [75]. En outre le Plan de vie permet l'analyse du processus de l'acte, des éléments vulnérabilisant et protecteurs de la situation actuelle et ainsi la définition des ressources à acquérir pour le sujet afin d'atteindre cette vie épanouissante où l'acte n'a plus de raison d'être en contrant les facteurs dynamiques de risque de récidive et en renforçant les facteurs de protection. Cette perspective invite à un remaniement profond de la posture dans l'accompagnement du sujet qui devient un égal que l'on accompagne sur ce en quoi il nous est semblable, les valeurs fondamentales. L'intervention «sur-mesure» respecte profondément les besoins du sujet et ses dispositions propres vis-à-vis du traitement. A cet effet, le MORM («modèle multifactoriel de disposition au traitement») [66] propose un abord complexe et positif de la question de l'engagement qui dépend selon lui tout autant du sujet, de l'intervention et du contexte dans lequel elle s'inscrit. Réfutant l'hypothèse du sujet «récalcitrant» ou «intraitable», le MORM déplace le curseur de responsabilité vers l'intervenant et l'institution dans l'adéquation réussie entre le sujet et l'accompagnement.

Le Modèle de l'Identité Temporelle TIM-E est en continuité du postulat du GLM [67] selon lequel le sujet n'a pas pour unique objectif la sortie de ses problématiques mais vise également la définition d'un plan de vie en adéquation avec ses besoins fondamentaux. Le TIM-E propose de franchir une étape supplémentaire en faisant des perspectives futures le cœur de l'intervention et la signature et concrétisation d'une identité en remaniement. Projeter le sujet dans cet avenir positif où les problématiques sont dépassées et où ses besoins ont trouvé un étayage prosocial et épanouissant donne corps à l'identité cohérente en devenir et dépasse ainsi la question de la prévention de la rechute ou de la récidive. Ce voyage mental dans le temps (ou chronesthésie) fait émerger les constantes que sont les valeurs fondamentales et le sens que leur attribue le sujet, afin de dépasser les difficultés et problématiques actuelles pour percevoir les nouveaux étayages (ou besoins instrumentaux) possibles. L'écart entre ce futur désormais concret et le présent, les différences et les carences ou compléments, indiquent les compétences à acquérir pour le sujet dans sa poursuite du Plan de vie futur générateur d'épanouissement et d'engagement dans l'accompagnement. Les entretiens temporels (ET) du TIM-E sont des techniques cognitivo-comportementales et émotionnelles spécifiques de projection de l'identité tournée vers le futur. Les temporalités passé et présente sont systématiquement investies émotionnellement sous forme d'identité incarnée et reliées au futur du sujet. Dans l'accompagnement thérapeutique ou réhabilitatif en général, le futur se résume en une variable liée à la «réalisation» (eg. construction, planification). En plus de la «réalisation», TIM-E approfondit le futur des sujets sous les champs de la «construction (mentale)» (eg. de soi, des autres, du temps) et de la «disposition» (confiance en soi, sentiment d'auto-efficacité, cognitions sociales). Sans explorer ces deux champs fondamentaux de

la subjectivation en plus de la «disposition», le sujet ne peut s'investir pleinement avec ce qui fait de lui une individualité. Il s'agit des trois principes «CDR» (construction, disposition, réalisation). Cette pratique favorisant l'écoute active, le partage et l'alliance relationnelle favorise l'engagement du sujet dans son accompagnement mais également dans son processus désistanciel en ce qu'il définit le soi attractif, le met en interaction, offre au sujet un aperçu de l'identité cohérente visée et démontre l'intérêt de laisser derrière soi l'identité délinquante. De plus, travailler ensemble à la réalisation d'aspirations personnelles facilite le travail réhabilitatif puis de réinsertion en accroissant la réceptivité du sujet [1]. Ainsi, TIM-E vise l'adéquation entre évaluation efficace des problématiques criminogènes et accompagnement positif centré sur l'identité du sujet. Il soutient pleinement les théories de la «désistance» [45], c'est-à-dire l'arrêt des passages à l'acte comme un processus non linéaire (de renoncement) qui s'inscrit dans le temps. Il s'agit dès lors d'un processus de désinvestissement identitaire du cheminement délinquantiel [69].

4. Conclusion/discussion

Les théories de la désistance nécessitent de questionner les pratiques d'intervention à l'égard des auteurs d'infraction. Outre la lecture générale des éléments à risque dans les modèles habituels de l'intervention auprès des auteurs d'infraction, la différence profonde entre le réhabilitatif et la désistance réside dans l'approche *a posteriori* d'observation des parcours de désistance et de l'approche *a priori* des interventions psychoéducatives centrées sur des facteurs probants (notamment de protection). Les deux approches, intervention positive et désistancielles, semblent pour autant fortement corrélées. En effet, il ne peut y avoir de désistance sans déclenchement de facteurs de protection durant la trajectoire d'une part, et il ne peut y avoir de facteurs de protection sans objectif et constat d'une désistance durant la trajectoire. Si les modèles de désistance ne sont pas aujourd'hui un modèle uniforme d'une part, de traitement d'autre part [24], les modèles d'intervention gagnent à les respecter comme principes fondamentaux d'un accompagnement centré tant sur les forces du sujet que sur son identité.

Bibliographie

- [1] Andrews, D., et Bonta, J. (2010). *The Psychology of Criminal Conduct* (5e éd.). New Providence: LexisNexis.
- [1] Bandura, A. (2006). Toward a psychology of human agency. *Perspectives on Psychological Science*, 1, 164-180.
- [2] Barnao, M., Ward, T., et Robertson, P. (2016). The good lives model: A new paradigm for forensic mental health. *Psychiatry, Psychology and Law*. 2016 Mar 3; 23(2), 288-301.
- [3] Born, M. (2002). Continuité de la délinquance entre l'adolescence et l'âge adulte. *Criminologie*, 35(1), 53-67.

- [4] Bottoms, A., Shapland, J., Costello, A., et Muir, G. (2004). Towards desistance: the theoretical underpinnings for an empirical study. *The Howard Journal of Criminal Justice*, 43(4), 368-389.
- [5] Bushway, S., & Paternoster, R. (2012). Understanding desistance: theory testing with formal empirical models. In J. MacDonald (Ed.), *Measuring crime and criminality: advances in criminological theory* (Vol. 17). New Brunswick: Transaction Publishers.
- [6] Bushway, S., & Paternoster, R. (2013). Desistance from crime: a review and ideas for moving forward. In C.L. Gibson et M.D. Krohn (Eds.), *Handbook of life-course criminology*. New York: Springer. p. 213-231.
- [7] Bushway, S., Piquero, A., Briody, L., Cauffman, E., et Mazerolle, P. (2001). An Empirical Framework for Studying Desistance as a Process. *Criminology*, 39(2), 491-516.
- [8] Cobbina, J. E. (2012). Femmes et sorties de la délinquance. In M. Mohammed (dir.), *Les sorties de la délinquance* (p. 112-130). Paris: La Découverte.
- [9] De Vogel, V., De Vries Robbé, M., De Ruiter, C., et Bouman, Y. (2011). Assessing Protective factors in forensic Psychiatric Practice: introducing the SAPROF. *International Journal of Forensic Mental Health*, 10(3), 171-177.
- [10] De Vogel, V., De Vries Robbé, M., De Ruiter, C., et Bouman, Y. (2011). Assessing Protective factors in forensic Psychiatric Practice: introducing the SAPROF. *International Journal of Forensic Mental Health*, 10(3), 171-177.
- [11] De Vries Robbé, M., & Willis, G. M. (2017). Assessment of protective factors in clinical practice. *Aggression and Violent Behavior*, 32, 55-63.
- [12] De Vries Robbé, M., Mann, R. E., Maruna, S., et Thornton, D. (2015). An exploration of protective factors supporting desistance from sexual offending. *Sexual abuse: a journal of research and treatment*, 27, 16-33.
- [13] Deci, E. L., & Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behaviour*. New York: Plenum.
- [14] Dickens, G. L., & O'Shea, L. E. (2018). Protective Factors in Risk Assessment Schemes for Adolescents in Mental Health and Criminal Justice Populations: A Systematic Review and Meta-Analysis of their Predictive Efficacy. *Adolescent Research Review*, 3(1), 95-112.
- [15] Dieu, E., Dubois, M., et Sorel, O. (2014) Etapes du processus criminel, de la théorie à la pratique. *Les annales médico-psychologiques*. 172(5), 333-338.
- [16] Dieu, E., et Sorel, O. (2015) La synergie des dynamiques qualitatives et quantitatives du crime dans la théorie du processus criminel. *Annales Médico-Psychologiques*, 173, 504-510.
- [17] Dieu, E. (2018). «Pourtant, ça pourrait répondre à vos questions et vous faire du bien.» La question du lien entre l'entretien motivationnel et la Justice restaurative. *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique*.
- [18] Dieu, E. (2018). Programme de Parrainage de Désistance (PPD) et Cercle de Soutien et de Responsabilité (CSR): synthèse des ressemblances et dissemblances pour une Justice restaurative adaptée en France. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 3: 351-362.
- [19] Dieu, E., & Hirschelmann, A. (2018). Trois réflexions pour situer l'analyse psycho-criminologique sérieuse française. *Annales Médico-Psychologiques*, 176(6), 586-590.
- [20] Dieu, E., Vandevoorde, J., et Hirschelmann, A. (2017). La Justice restaurative: ni soigner, ni réprimer? Le cas Louis, multirécidiviste ni «dangereux» ni «malade». *L'Encéphale*, 43(3), 283-291.
- [21] Emirbayer, M., & Mische, A. (1998). What is agency? *American Journal of Sociology*, 103, 962-1023.
- [22] Farrall, S., & Maruna, S. (2004). Desistance-focused criminal justice policy research. *Howard Journal of Criminal Justice*, 43, 358-367.
- [23] Farrall, S., & Bowling, B. (1999). Structuration, human development and desistance from crime. *British Journal of Criminology*, 39(2), 252-67.
- [24] Farrall, S., Hunter, B., Sharpe, G., et Calverley, A. (2014). *Criminal careers in transition. The social context of desistance from crime*. Oxford: University Press.

- [25] Farrington, D. P. (2016). Risk, promotive, and protective factors in youth offending: Results from the Cambridge study in delinquent development. *Journal of Criminal Justice*, 45, 63-70.
- [26] Giordano, P. C., Cernkovich, S. A., et Rudolph, J. L. (2002). Gender, crime and desistance: toward a theory of cognitive transformation. *American Journal of Sociology*, 107(4), 990-1064
- [27] Giordano, P., Schroeder, R., et Cernkovich, S. (2007). Emotions and crime over the life course: a neo-Meadian perspective on criminal continuity and change. *American Journal of Sociology*, 112(6), 1603-1661.
- [28] Gobbels, S., Ward, T., et Willis, G. M. (2012). An integrative theory of desistance from sex offending. *Aggression and Violent Behavior*, 17(5), 453-462.
- [29] Guay, J.-P., & De Vries Robbé, M. (2017). L'évaluation des facteurs de protection à l'aide de la SAPROF. *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique*, 175(10), 894-900.
- [30] Heffernan, R., & Ward, T. (2017). A comprehensive theory of risk and protective factors. *Aggression and Violent Behavior*, 37, 129-141.
- [31] Jessor, R. (2014). Problem Behavior Theory: A half century of research on adolescent behavior and development. In Lerner, R. M., Petersen, A. C., Silbereisen, R.K., & Brooks-Gunn, J. (Eds.)»*The developmental science of adolescence: History through autobiography*.» New York: Psychology Press. 239-256.
- [32] Kensey, A. (2012). Qui ne récidive pas. In M. Mohammed (dir.), *Les sorties de la délinquance* (p. 213-228). Paris: La Découverte.
- [33] King, S. (2013). Transformative agency and desistance from crime. *Criminology and Criminal Justice*, 13(3), 317-335.
- [34] Laub, J. H., & Sampson, R. J. (1993). Turning points in the life course: why change matters to the study of crime. *Criminology*, 31(3): 301-325.
- [35] Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2001). Understanding desistance from crime. *Crime and Justice*, 28, 1-69.
- [36] Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2003). *Shared beginnings, divergent lives: delinquent boys to age 70*. Cambridge: Harvard University Press.
- [37] Laws, D. R., & Ward, T. (2011). *Desistance from sexual offending: alternatives to throwing away the keys*. New York: Guilford Press.
- [38] Lemert, E. M. (1951). *Social Pathology*. New York: Mcgraw-Hill.
- [39] MacDonald, I. (2016). *Protective Factors in the Sexual Offending Area: Analysis of the Concept and a Preliminary Mode*. Unpublished MSc thesis. Victoria University of Wellington, New Zealand.
- [40] Maruna, S., & LeBel, T. P. (2012). How formers prisoners desist from crime and why it matters for reintegration practice. In P. Mbanzoulou, M. Herzog-Evans, & S. Courtine (dir.), *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice*, Paris: L'Harmattan.
- [41] Maruna, S. (2001). *Making Good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. American Psychological Association: Washington.
- [42] Maruna, S. (2004). Desistance and explanatory style: a new direction in the psychology of reform. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 20, 184-200.
- [43] Maruna, S., & LeBel, T. (2010). The desistance paradigm in correctional practice: from programs to lives. In F. McNeill, P. Raynor et C. Trotter (Eds.). *Offender Supervision: New Directions in Theory, Research and Practice* (p. 65-87). Collumpton: Willan. Repéré à: <http://blogs.iriss.org.uk/discoveringdesistance/files/2012/01/Maruna-and-LeBel-Chapter-4.pdf>
- [44] Maruna, S., & Roy, K. (2007). Amputation or reconstruction? Notes on the concept of "knifing off" and desistance from crime. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23, 104-124.
- [45] McNeill, F. (2006). A desistance paradigm for offender management. *Criminology and Criminal Justice*, 6(1), 39-62.
- [46] McNeill, F. (2009). What Works and What's Just?. *European Journal of Probation*, 1(1), 21-40.
- [47] McNeill, F. (2010). La désistance: What Works et les peines en milieu ouvert en Ecosse. *AJpénal*, 9, 376-380.

- [48] McNeill, F., Burns, N., Halliday, S., Hutton, N., et Tata, C. (2009). Risk, responsibility and reconfiguration. *Punishment & Society*, 11(4), 419-442.
- [49] Miller, W.R., & Rollnick, S. (2013). *L'entretien motivationnel Aider la personne à engager le changement* (2e éd; traduit par D. Lecallier et P. Michaud). Paris: InterEditions.
- [50] Moffitt, T. E. (2002). Males on the life-course-persistent and adolescence-limited antisocial pathways: Follow-up at age 26 years. *Development and Psychopathology*, 14(1), 179–207
- [51] Moore, K., & Folk, J.B. (2017). Self-Stigma Among Criminal Offenders: Risk and Protective Factors.
- [52] Owers, D.A., Leighton, P., McGrory, C., McNeill, F., et Wheatley, P. (2011). Review of the Northern Ireland Prison Service: Conditions, management and oversight of all prisons. Prison Review Team Final Report. Repéré à http://cain.ulst.ac.uk/issues/prison/docs/2011-10-24_Owers.pdf
- [53] Paternoster, R., Bachman, R., Bushway, S., Kerrison, E., et O'Connell, D. (2015). Human Agency and Explanations of Criminal Desistance: Arguments for a Rational Choice Theory. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 1(3): 209–235.
- [54] Paternoster, R., & Bushway, S. (2009). Desistance and the feared self: toward an identity theory of desistance. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 99, 1103–1156.
- [55] Piquero, A. R., Diamond, B., Jennings, W. G., et Reingle, J. M. (2013). Adolescence-limited offending. In *Handbook of life-course criminology*. Springer New York., p. 129-142
- [56] Prochaska, J. O., DiClemente, C. C., et Norcross, J. C. (1992). In search of how people change: Applications to addictive behaviors. *American Psychologist*, 47(9), 1102-1114.
- [57] Rönkä, A., Oravala, S., et Pulkkinen, L. (2002). «I met this wife of mine and things got onto a better track»: Turning points in risk development. *Journal of Adolescence*, 25(1), p. 47–63.
- [58] Shover, N. (1996). *Great pretenders: pursuits and careers of persistent thieves*. Boulder: Westview Press.
- [59] Smith, A., Felix, E., Benight, C., et Jones, R. (2017). Protective Factors, Coping Appraisals, and Social Barriers Predict Mental Health Following Community Violence: A Prospective Test of Social Cognitive Theory. *Journal of Traumatic Stress*, 30(3): 245-253.
- [60] Smith-Darden, J. P., Kernsmith, P. D., Reidy, D. E., et Cortina, K. S. (2017). In Search of Modifiable Risk and Protective Factors for Teen Dating Violence. *Journal of Research on Adolescence: The Official Journal of the Society for Research on Adolescence*, 27(2), 423–435.
- [61] Stouthamer-Loeber, M., Wei, E., Loeber, R., et Masten, A.S. (2004). Desistance from persistent serious delinquency in the transition to adulthood. *Development and Psychopathology*, 16(4), 897–918.
- [62] Thornton, D. (2013). Implications of our developing understanding of risk and protective factors in the treatment of adult male sexual offenders. *International Journal of Behavioral Consultation and Therapy*, 8, 62-65.
- [63] Ward, T. (2016). Dynamic risk factors: Scientific kinds or predictive constructs? *Psychology, Crime, & Law*, 22, 2016.
- [64] Ward, T. (2017). Prediction and Agency: The Role of Protective factors in Correctional Rehabilitation and Desistance. *RUNNING HEAD: Protective factors*.
- [65] Ward, T., & Beech, A. R. (2015). Dynamic risk factors: A theoretical dead-end? *Psychology, Crime & Law*, 21, 100-113.
- [66] Ward, T., Day, A., Howells, K., et Birgden, A. (2004). The multifactor offender readiness model. *Aggression and Violent Behavior*, 9, 645-673.
- [67] Ward, T., & Brown, M. (2004). The good lives model and conceptual issues in offender rehabilitation. *Psychology, Crime & Law*, 10(3), 243-57.
- [68] Ward, T., & Fortune C.-A. (2016). From dynamic risk factors to causal processes: a methodological framework. *Psychology, Crime & Law*, 22(1-2),190-202.
- [69] Ward, T., & Maruna, S. (2007). *Rehabilitation*. Abingdon: Routledge.
- [70] Ward, T., Fox, K. J., et Garber, M. (2014). Restorative justice, offender rehabilitation and desistance. *Restorative Justice, an International Journal*, 2(1), 24-42.

- [71] Ward, T., Mann, R. E., et Gannon, T. A. (2007). The good lives model of offender rehabilitation: clinical implications. *Aggression and Violent Behavior, 12*, 87–107.
- [72] Ward, T., Yates, P. M. et Willis, G. M. (2012). The Good Lives Model and the Risk Need Responsivity Model: A critical response to Andrews, Bonta et Wormith (2011). *Criminal Justice and Behavior, 39*(1), 94-110.
- [73] Warr, M. (1998). Life Course Transitions and Desistance from Crime. *Criminology, 36*(2), 183-216.
- [74] Weaver, B., et McNeill, F. (2010) Travelling hopefully: Desistance research and probation practice. In J. Brayford, F. Cowe, et J. Deering (Eds), *What else works? Creative work with offenders*. Cullompton: Willian.
- [75] Willis, G. M., Ward, T. et Levenson, J. S. (2014). The Good Lives Model: An evaluation of GLM operationalization in North American treatment programs. *Sexual abuse: A Journal of Research and Treatment, 26*(1), 58-81.
- [76] Willis, G. M., Yates, P. M., Gannon, T. A., et Ward, T. (2013). How to integrate the Good Lives Model into treatment programs for sexual offending. *Sexual abuse: A Journal of Research and Treatment, 25*(2), 123-142.
- [77] Yates, P., Prescott, D., et Ward, T. (2010). *Applying Good Lives and Self-Regulation Models to sex Offender Treatment: A Practical Guide for Clinicians*. Brandon: Safer Society Press.
-

Adéquation du matériel de référence dans l'expertise des écritures : Quelles sont les différences entre l'écriture à la peinture en spray et l'écriture au stylo d'une même personne ?

par Sandrine CUANY^{*,**}, Raymond MARQUIS^{*},
Céline WEYERMANN^{*} et Liv CADOLA^{*,***,****}

Résumé

Dans un cas d'expertise d'écritures d'inscriptions murales à la peinture en spray, il se peut que le matériel de référence du suspect ne se présente que sous la forme d'écrits conventionnels, rédigés au moyen d'un stylo sur du papier. Cette étude vise donc à déterminer s'il est adéquat d'utiliser ce type de références pour réaliser l'expertise d'inscriptions murales. Pour cela, les caractéristiques de l'écriture de personnes qui écrivent verticalement au moyen de peinture en spray ont été comparées aux caractéristiques de leur écriture conventionnelle sur une surface horizontale au moyen d'un stylo à bille. Des inscriptions murales produites par 27 volontaires ont été analysées et comparées, respectivement, à leurs écrits produits au moyen d'un stylo. Des variations ont été observées dans l'espacement entre les lettres et entre les mots, l'inclinaison, la forme et le mode de formation des lettres, les liaisons, ainsi que pour les proportions mesurées sur les lettres «h», «p» et «y». Sur la base des résultats obtenus, les auteurs recommandent fortement d'utiliser du matériel de référence produit dans des conditions similaires afin de réaliser l'expertise.

Mots-clés: Documents, graffitis, tags, peinture en spray, inscriptions murales, conditions d'écriture, expertise.

Summary

A handwriting examiner may be asked to infer about the author of writings on a wall. This study aimed at determining whether conventional writings, using a pen on paper, might be compared to wall inscriptions. Thus, writing inscriptions produced by 27 volunteers were analysed and compared to their writings produced with a ballpoint pen. Significant variations were observed for some features, for example in the spacing between letters and words, slant, connections, shape and construction of some letters, as well as measured proportions of the letters "h", "p" and "y". The findings of this study lead the authors to strongly recommend using reference material produced in the same writing conditions to those of the questioned wall inscriptions.

Keywords: Questioned documents, graffiti, tag, spray paint, wall inscriptions, writing conditions, casework.

* Ecole des Sciences Criminelles, Faculté de Droit, des Sciences Criminelles et d'Administration Publique, Université de Lausanne, CH-1015 Dorigny, Suisse.

** Police fédérale, Unité de Police Scientifique, Lausanne.

*** Université du Québec à Trois-Rivières, Québec.

**** Laboratoire de Recherche en Criminalistique, Trois-Rivières, Québec.

Introduction

«Les graffitis se rencontrent un peu partout. Il n'y a pas de mur qui n'en puissent porter.» (Locard 1940). Ils peuvent posséder plusieurs formes et être inscrits par divers moyens. Locard ajoute qu'ils sont d'ailleurs aussi anciens que l'écriture et même que le dessin.

Cette recherche s'intéresse particulièrement aux inscriptions murales à la peinture en spray. Elles diffèrent des graffitis par le fait qu'elles n'ont pas de vocation artistique, les traits ne sont pas volontairement déformés ou ornements. Celles-ci se différencient également des tags car elles ne constituent pas un signe de reconnaissance (sorte de signature de l'auteur) et peuvent contenir un grand nombre de lettres. A titre, d'exemple, elles peuvent être utilisées afin de laisser un message obscène, une menace ou une revendication. Elles sont souvent anonymes. En Suisse, l'article 144 du Code Pénal (1) définit une peine privative de liberté de trois ans au plus ou une peine pécuniaire à toute personne ayant fait l'objet d'une plainte pour «dommage à la propriété». La peine peut être aggravée en cas de diffamation (Art. 173) ou calomnie (Art. 174).

Afin de déterminer l'auteur d'inscriptions murales, les services d'un/e expert/e en écritures peuvent être sollicités. Le travail d'expertise se base sur la comparaison de caractéristiques graphiques des inscriptions murales avec des écrits de référence provenant de la (ou des) personne(s) suspectée(s) d'être l'auteur de ces inscriptions. Or, il arrive que le matériel de référence ne se présente que sous la forme d'écrits sur papier. Il convient donc de se demander s'il est possible de réaliser une expertise alors que la posture du scripteur, l'orientation de la surface ainsi que l'utilisation d'une bonbonne de peinture diffèrent significativement des conditions d'écriture conventionnelle (c'est-à-dire une écriture manuscrite sur un support papier horizontal effectué en position assise avec un instrument scripturant de type stylo). Plusieurs auteurs considèrent que, dans le cadre d'une expertise, les conditions d'écritures devraient être similaires entre le matériel indiciaire et celui de référence (Locard, 1940; Hilton, 1992). Pourtant, diverses études montrent qu'à l'exception de conditions extrêmes, la position du scripteur ou l'orientation de la surface influencent relativement peu les caractéristiques de l'écriture (Equey et al. 2007; Sciacca et al. 2008; Thiéry et al. 2013). D'autres études ont été effectuées pour évaluer l'influence de l'instrument scripturant utilisé (en l'occurrence toujours sur du papier) et concluent qu'il est tout à fait possible d'utiliser du matériel de référence produit avec un stylo à bille pour le comparer à du matériel indiciaire produit avec un autre type d'instrument scripturant tel qu'un stylo plume (Mathyer 1969, Hilton 1984).

Bien que certaines caractéristiques graphiques soient maintenues en changeant les conditions d'écriture, il est généralement admis qu'il est primordial de reconnaître les variations dues à ces changements de conditions afin de les distinguer des variations de l'écriture de personnes différentes. Cela est encore plus important lorsqu'il s'agit d'écritures murales pour lesquelles les études sont encore rares (Jasuja et al., 2014, Junker et Köller, 1997).

Ce travail vise donc à déterminer dans quelle mesure les caractéristiques de l'écriture d'une personne varient selon qu'elle écrit verticalement au moyen de peinture en spray ou horizontalement au moyen d'un stylo. Ces variations seront étudiées sur un groupe de 27 personnes, afin de déterminer si l'étendue des différences possibles varie d'un individu à l'autre, ou si au contraire des tendances générales peuvent être observées. Les résultats comparatifs permettront de rendre l'expert attentif aux différences graphiques liées aux conditions d'apposition de l'écriture, et d'établir des recommandations quant au type de matériel de comparaison nécessaire pour effectuer une expertise en écriture sur des inscriptions murales à la peinture en spray.

Cette recherche s'inscrit dans une volonté de répondre favorablement à des mandats d'expertise d'inscriptions murales, lesquels risquent de se voir déclinés par les experts qui manquent de connaissances en la matière. Les résultats de cette étude permettront de rendre les experts attentifs aux conditions dans lesquelles ce type d'expertise est réalisable.

Matériel et méthode

Matériel

Pour la production des échantillons d'écriture à la peinture en spray, une grande feuille de papier collée à la verticale contre un mur a été retenue comme étant le support le plus adapté. En effet, un support vertical était indispensable pour reproduire les conditions d'écriture rencontrées principalement dans les cas de vandalisme sur des façades ou sur des vitres. De plus, le papier permet de stocker facilement les écrits des participants et d'éviter un processus de nettoyage des surfaces utilisées. De grands rouleaux de papier ont donc été sélectionnés afin d'offrir une largeur d'environ 2 m de long pour 90 cm de haut. Le grammage de ce papier est de 80 g/m (2), ce qui permettait d'avoir une épaisseur suffisante pour que la peinture ne le traverse pas lors de l'application avec une bonbonne.

Des essais préliminaires ont été effectués au moyen de plusieurs bonbonnes de marques différentes. Il s'agissait de choisir une bonbonne dont la peinture se diffuse en cône assez fin de manière à obtenir un trait suffisamment net lors de l'écriture d'un texte. Le fait que la peinture ne coule pas et ne traverse pas le papier a été un critère supplémentaire lors du choix du modèle de bonbonnes. Pour l'expérience, le modèle de bonbonnes «Montana Hardcore» de couleur noire a été retenu.

Afin d'avoir un texte cohérent avec ce qui pourrait être retrouvé dans un cas réel, une phrase assez courte et possédant un caractère menaçant a été choisie. Il s'agit de la phrase: «*sale chien tu vas payer*». Les graphèmes qui la composent comprennent à la fois des lettres communes ainsi que d'autres plus rares dans la langue française.

Pour la production du matériel de référence, un texte imprimé composé de plusieurs phrases contenant tous les mots présents dans le texte de l'inscrip-

tion murale, mais dans un ordre différent, a été recopié: «*Mme K. Niche était en train de payer son café quand son chien s'en est allé en courant. Elle a hurlé «Où vas-tu Kiki?» et l'animal est revenu couvert de boue. Sale des pattes aux oreilles.»*

Récolte des échantillons

Un groupe de 27 volontaires, appartenant au corps des étudiants et assistants de l'Université de Lausanne (UNIL) et de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), a fourni les échantillons nécessaires à l'étude. L'échantillonnage a eu lieu sur trois sessions réparties sur des journées distinctes, afin de prendre en compte l'influence du temps sur les variations de l'écriture d'une personne.

Lors de la première session, les participants ont pu s'entraîner avec la bonbonne sur une surface similaire à la surface choisie pour l'expérience. Par la suite, la phrase a été dictée et écrite trois fois. Si la taille de la surface de papier était insuffisante pour les trois phrases, elle était changée pour que la personne puisse continuer d'écrire sur une nouvelle feuille. Aucune instruction particulière n'a été donnée. Ainsi, les participants étaient libres de choisir le style d'écriture, le positionnement du texte sur la feuille et l'utilisation de la ponctuation. Les deux sessions suivantes se sont déroulées sans phase d'entraînement. Toutes les sessions ont été enregistrées par vidéo afin de pouvoir analyser la formation des lettres. Le résultat final a été enregistré photographiquement et les comparaisons ont été effectuées sur la base de ces photographies. Au total, neuf phrases ont été récoltées pour chaque participant. Après chaque session, les éventuelles difficultés rencontrées par les participants face aux conditions d'écriture imposées ont également été notées.

Finalement, du matériel de référence conventionnel a lui aussi récolté à chaque session. Les participants ont recopié le texte de référence sur une feuille de papier à l'aide d'un stylo à bille. Un quatrième texte de référence sans session d'inscription murale a également été récolté.

Méthode

La méthode ACE (2) décrite par Hubert et Headrick (1999) a été utilisée. Les caractéristiques générales de mise en page et la taille absolue des écrits n'ont pas été comparées. Celles-ci sont en effet incomparables entre les types d'écrits, parce qu'elles sont significativement influencées par l'utilisation d'une bonbonne de peinture et par l'espace délimité par la feuille accrochée au mur. Les caractéristiques suivantes ont été analysées et comparées (du général au particulier): style d'écriture, lisibilité, espacement, inclinaison, allographe(s) utilisé(s) pour chaque lettre, forme et modes de formation des lettres, taille et proportions, liaisons et signes diacritiques. Dans un premier temps, les inscriptions murales de chaque scripteur ont été analysées. Les mêmes caractéristiques ont également été examinées sur les écrits de références rédigés dans des conditions conventionnelles, puis comparées pour chaque scripteur avec celles observées sur les inscriptions murales. Des mesures quantitatives ont égale-

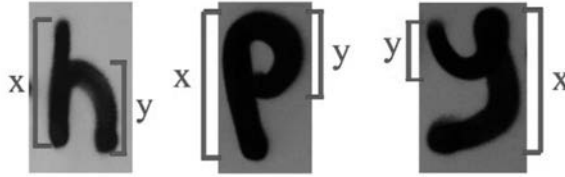


Figure 1 - Mesures effectuées pour calculer les proportions x/y des lettres *h*, *p* et *y* minuscules.

ment été effectuées sur certaines lettres afin de comparer leurs proportions. Dans ce travail, les lettres «*h*», «*p*» et «*y*» ont été retenues (Figure 1). Les concordances et discordances ont été relevées et discutées.

Résultats

Style d'écriture

Sur les 27 participants, 22 ont écrit le texte à la peinture en spray en minuscules, seule la première lettre de la phrase étant une majuscule. Quatre l'ont écrit entièrement en majuscules et un auteur a utilisé un mélange minuscules-majuscules, le mot «*PAYER*» étant écrit en majuscules. Quelques exemples sont illustrés sur la Figure 2. Pour les 23 participants ayant utilisé des minuscules, six utilisent un style cursif, sept un style script et deux un mélange des deux.

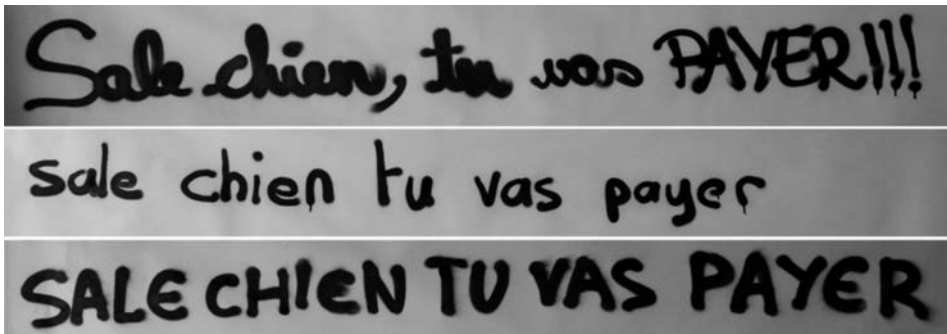
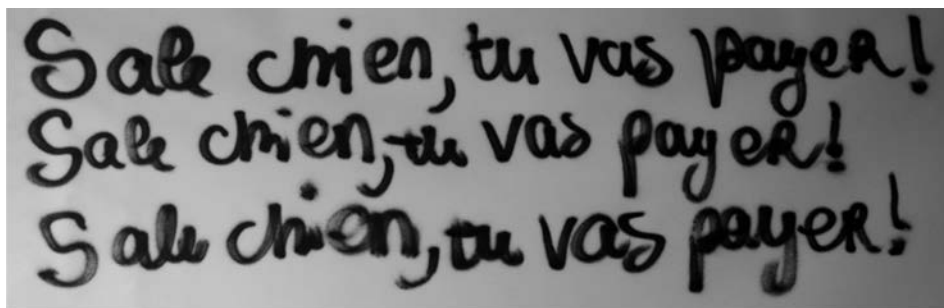


Figure 2 – Style d'écriture de trois volontaires: #3 (cursif minuscules – script majuscules, en haut), #4 (script minuscules, au milieu) et #5 (script majuscules, en bas).

Lisibilité et qualité de l'écriture

Les auteurs ont tendance à réduire la vitesse d'écriture lorsqu'ils utilisent une bonbonne de peinture. Ainsi, les inscriptions présentaient généralement une meilleure lisibilité que les textes conventionnels (Figure 3).

L'utilisation de la bonbonne n'était pas immédiatement aisée pour tous les participants, ce qui se traduisait dans la qualité de l'écriture. Selon la pression



Mme K. Ligne obéit en train de payer son café quand son chien s'en est allé en courant. Elle a hurlé "Eci vas-tu kiki?" car l'animal est revenu couvert de bave. Sale des pattes aux oreilles.

Figure 3 – Les inscriptions murales du volontaire #13 sont plus lisibles que son écriture conventionnelle.

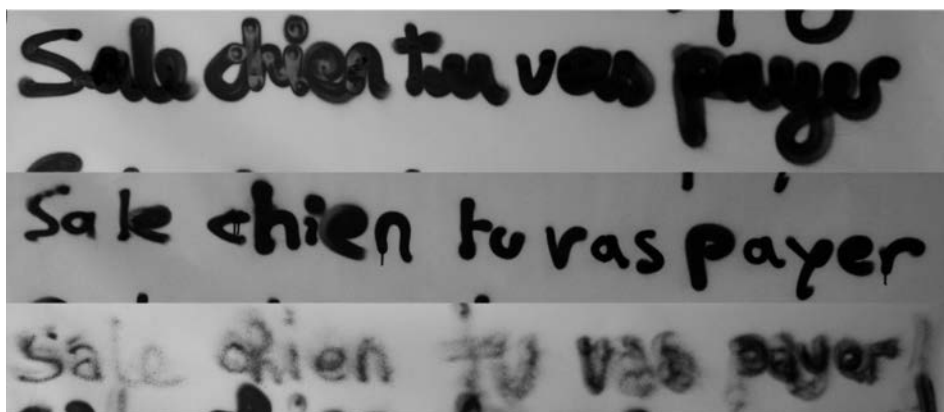


Figure 4 – Certaines inscriptions murales étaient de moins bonne qualité à cause d'une manipulation difficile de la bonbonne de spray. Certains écrits de l'auteur #1 étaient très marqués (en haut), ceux de l'auteur #11 présentaient des coulures (au milieu) et ceux de l'auteur #26 étaient parfois à peine visible (en bas).



Figure 5 – Exemple de traits incomplets sur les lettres «p» (scripteur #2) «S» (#3), «t» (#4) et «U» (#23).

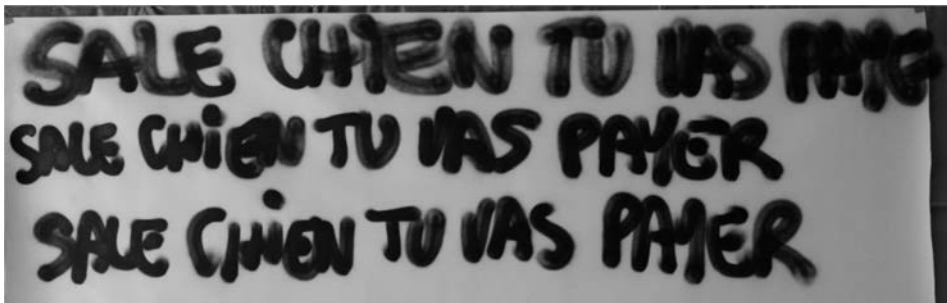


Figure 6 – Exemple de reprise sur les lettres «S» (visible, scripteur #3) et «n» (discrète, scripteur #13). Les emplacements exacts sont indiqués par les flèches rouges.

exercée par le doigt, la bonbonne pouvait ne pas pulvériser correctement la peinture, provoquant des traits peu marqués, incomplets ou des amas de peinture (Figure 4). Certaines inscriptions murales présentaient des segments de lettres incomplets (Figure 5). Parfois, le participant, se rendant compte du problème, décidait de corriger l’aspect de la lettre en effectuant une reprise. Cette dernière pouvait être discrète ou visible (Figure 6). Le tracé pouvait alors présenter un aspect plus épais et de moins bonne qualité à cause de la superposition des deux traits. Ces difficultés avaient déjà été observées par Jasuja et al. (2014) dans leur étude sur les inscriptions à la peinture en spray sur des surfaces verticales.

Espacement entre les mots et les lettres

Pour plusieurs auteurs, les mots et/ou les lettres étaient moins espacé/es sur les inscriptions murales en comparaison des textes de référence. Cela peut être



MME K. NICHE ÉTAIT EN TRAIN DE PAYER SON CAFÉ QUAND SON CHIEN S'EN EST ALLÉ EN COURANT, ELLE A HURLÉ « OÙ VAS-TU KIKI ? » ET L'ANIMAL EST REVENU COUVERT DE BOUÉ. SALE DES PATTES AUX OREILLES.

Figure 7 – Les inscriptions murales du volontaire #20 présentaient des espaces plus serrés que son écriture conventionnelle. D’autre part, le resserrement observé à la fin de la première phrase ne se retrouve pas sur les deuxième et troisième lignes, le volontaire s’étant adapté à la contrainte d’espace.

dû à la contrainte d'espace. En effet, lorsqu'un participant remarquait que la place sur la feuille n'était pas suffisante pour finir d'écrire la phrase, il tendait à resserrer les mots et les lettres afin de ne pas dépasser ou d'éviter un retour à la ligne. La contrainte d'espace semblait impacter plus particulièrement la première phrase. Ensuite, les auteurs adaptaient la taille de l'écriture à l'espace disponible (Figure 7).

Certains auteurs conservaient un espacement comparable, alors que d'autres présentaient un espacement plus important que sur leur écriture conventionnelle. Cinq participants ont parfois ou toujours utilisé plusieurs lignes pour rédiger la phrase dictée (voir Figure 8), ainsi les espaces entre les mots et les lettres pouvaient également être impactés par le type de mise en page choisi par l'auteur (c'est-à-dire l'utilisation ou non d'un retour à la ligne, ou même le choix d'utiliser plusieurs colonnes comme l'a fait l'auteur #27 à chaque session).

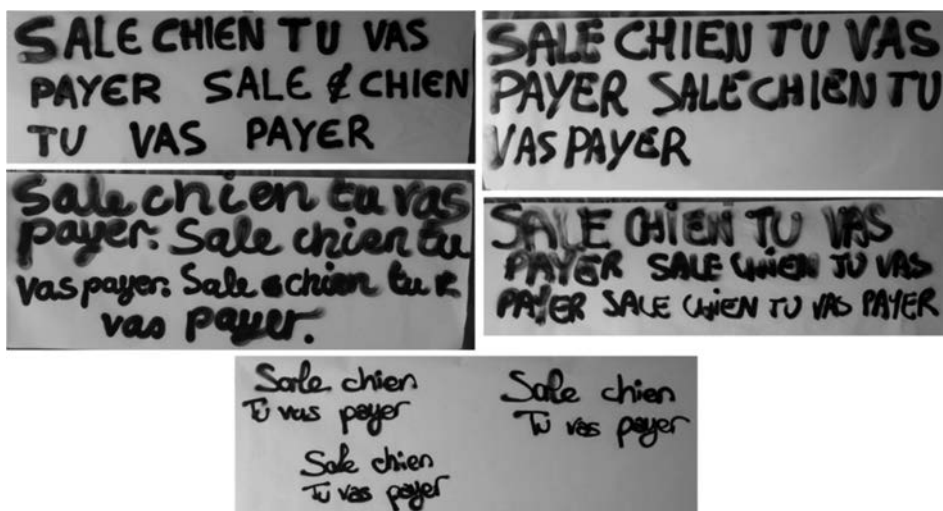


Figure 8 – Les volontaires #5 (à gauche, en haut) et #6 (à gauche, au milieu), #9 (à droite, en haut) et #20 (à droite, au milieu) et #27 (tout en bas) utilisent parfois ou à chaque session plusieurs lignes.

Inclinaison

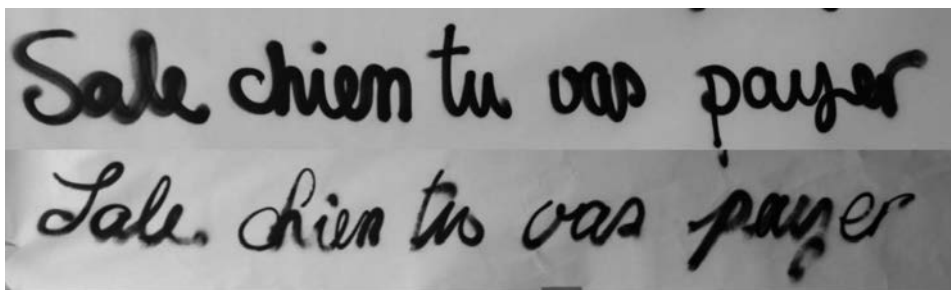
L'écriture conventionnelle de certains participants présentait une légère inclinaison (à droite ou à gauche). Pour d'autres, l'inclinaison variait d'une session à l'autre, ou d'un mot à l'autre durant la même session.

Pour l'entièreté des participants, les inscriptions murales ne présentaient pas ou très peu d'inclinaison (Figure 9). Ces observations confirment celles effectuées par Junker et Köller (1997), mais contredisent les résultats obtenus par Jasuja et al. (2014) qui n'ont rapporté aucun changement d'inclinaison entre l'écriture conventionnelle et les inscriptions effectuées avec une bonbonne de peinture.



Figure 9 – Les volontaires #6 (à gauche) et #17 (à droite) présentent une inclinaison respectivement à droite et à gauche dans leur écriture conventionnelle, qui ne se retrouve pas dans leurs inscriptions murales.

Dans cette étude, une seule exception a été observée pour une phrase écrite par le participant #18 (Figure 10). Après discussion, il s'avère que ce dernier a voulu tester un style d'écriture différent, ce qui a provoqué l'inclinaison d'une phrase vers la droite.



Mme K. Nicole était en train de payer son café quand son chien s'en est allé en courant. Elle a hurlé « où vas-tu kiki ? » et l'animal est revenu couvert de bave. Sale des pattes aux oreilles.

Figure 10 – Le volontaire #18 a changé volontairement son style d'écriture pour la dernière phrase, ce qui a provoqué une inclinaison à droite. Cette inclinaison ne se retrouve pas dans son écriture conventionnelle qui est inclinée à gauche.

Proportions

L'utilisation d'une bonbonne de peinture influence significativement la taille de l'écriture, celle-ci étant logiquement bien plus grande sur les inscriptions murales. Pour évaluer l'influence que cela pouvait avoir sur les proportions de l'écriture, celles-ci ont été mesurées sur les trois lettres à dépassantes «h», «p» et «y» de dix participants. Des proportions constantes ont été observées au sein des mêmes lettres produites par le même participant sur ses neuf inscriptions murales. Au sein de l'écriture conventionnelle, une plus grande variation a été observée chez certains auteurs. Pour la lettre «h», les proportions diminuaient sur les inscriptions murales en comparaison des textes de références pour les dix participants concernés. En effet, le rapport entre la hauteur de la hampe et la hauteur de l'arc était généralement plus petit sur les inscriptions murales (voir Figure 11). Quant à elles, les proportions des lettres «p» et «y»

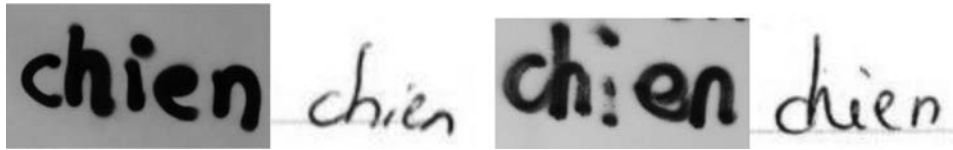


Figure 11 – Les lettres «h» des volontaires #11 (à gauche) et #16 (à droite) présentaient un rapport entre la hauteur de la hampe et la hauteur de l’arc plus petit sur les inscriptions murales.

pouvaient être similaires, plus petites ou plus grandes entre les textes conventionnels et les inscriptions murales selon l’auteur.

Forme et mode de formation des lettres

La variabilité entre les inscriptions murales et les écritures conventionnelles dépendait fortement du participant. Certains participants utilisaient plusieurs allographes pour une même lettre dans un même type de condition d’écriture ou dans les deux types de conditions (Figures 12, 13 et 14), alors que d’autres utilisaient toujours les mêmes allographes.

Pour certains auteurs, la forme de certaines lettres était également très différente entre les deux types d’écriture. Un changement de forme en arcade à


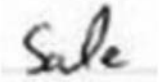

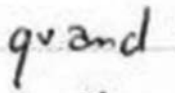

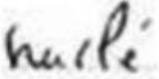

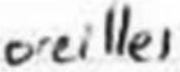
a (type 1)		
a (type 2)		
l (type 1)		
l (type 2)		

Figure 12 – Le volontaire # 2 utilise des allographes différents pour les lettres «a» et «l». Ceux-ci se retrouvent dans les deux types d’écrits.

e	sale	chien
E	-	sale
n	-	chien
N	chien	-

Figure 13 – Le volontaire # 21 utilise des allographes différents pour les lettres «e» et «n». Seul un type d'allographe est utilisé dans les inscriptions murales pour la lettre «e», alors que deux allographes sont utilisés dans l'écriture conventionnelle. Un allographe différent est utilisé pour la lettre «n» entre les deux types d'écriture.

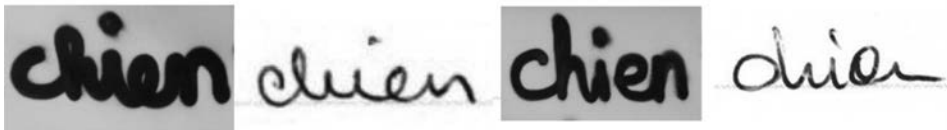


Figure 14 – Les volontaires #7 (à gauche) et #25 (à droite) formaient les lettres «h» et «n» en arcade sur les inscriptions murales et en guirlande sur l'écriture conventionnelle.

une forme en guirlande a été observé pour cinq auteurs (Figure 14). Deux volontaires formaient également des lettres moins anguleuses sur les inscriptions murales (Figure 15).

Certaines différences dans la formation des lettres pourraient être expliquées par une vitesse plus lente dans les inscriptions murales. Ainsi, les levers de «plume» étaient plus ou moins prononcés dans les inscriptions faites avec la bonbonne de peinture (Figure 16).



Figure 15 – Chez le volontaire #9 (à gauche), les «A» sont plus arrondis et les «L» sont plus anguleux sur les inscriptions murales. Chez le volontaire #16 (à droite), les «v» sont plus arrondis sur les inscriptions murales.

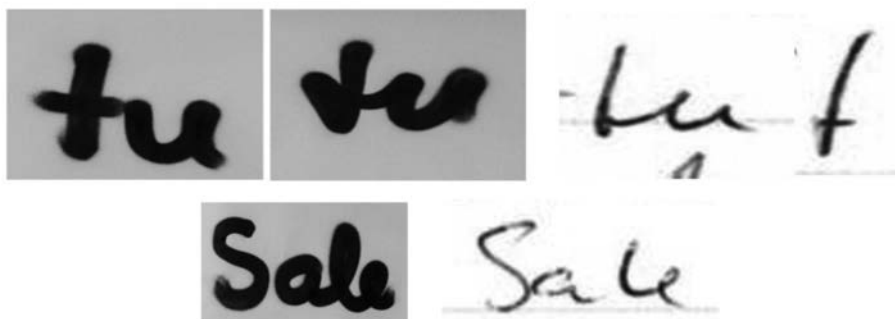


Figure 16 – Le volontaire #22 formait les «t» en un ou deux traits dans les inscriptions murales (en haut à gauche), alors qu’il les formait toujours en un trait dans les écrits conventionnels (en haut à droite). Il formait également un «l» avec une boucle dans les inscriptions murales (en bas à gauche), alors que la boucle n’est jamais visible dans ses écrits au stylo à bille (en bas à droite).

Selon les auteurs également, certains crochets étaient conservés ou ajoutés dans les inscriptions murales (Figure 17). Cela semble être contradictoire avec le désir de simplifier l’écriture des inscriptions murales relevé par Jasuja et al. (2014).



Figure 17 – Alors que le volontaire #10 (à gauche) reproduit le crochet de la lettre «y» dans les inscriptions murales, le volontaire #6 (à droite) introduit un crochet supplémentaire à la fin de la lettre «n».

Liaisons entre les lettres

Différents degrés de liaison ont été observés pour les différentes sessions d’inscriptions murales de certains volontaires (Figure 18). Peu d’entre eux conservent l’ensemble des liaisons observées dans leur écriture conventionnelle (Figure 19). Selon les commentaires de certains participants, il était difficile de maintenir une pression constante sur la bonbonne de peinture. Ainsi ils préféreraient limiter les liaisons pour relaxer leur doigt. D’autres préféreraient au contraire maintenir la pression sur la bonbonne pour éviter l’effort de réactivation. Ainsi, le nombre de liaisons était alors augmenté par rapport à leur écriture conventionnelle (Figure 20).

Signes diacritiques

Le texte étant dicté sans ponctuation pour les inscriptions murales, certaines personnes ont ajouté librement des signes de ponctuation. Les volontaires #6 et #21 ont ajouté un point à la fin de toutes les phrases, alors que les volontaires #22,

Sale chien tu vas payer.
 Sale chien, tu vas payer!
 Sale chien, tu vas payer!

Une v. piche était en train de payer son café quand son chien s'en est allé en courant. Elle a hurlé «où vas-tu kiki?» et l'animal est revenu couvert de boue. Sale des pattes aux oreilles.

Figure 18 – Le volontaire #7 a réduit ou augmenté le nombre de liaisons durant les trois sessions d'inscriptions murales. Toutes les lettres du mot «chien» manuscrit sont liées, alors qu'elles présentent différents degrés de liaison dans les 2ème et 3ème sessions. Au contraire, toutes les lettres du mot «sale» sont césurées dans l'écriture manuscrite, alors qu'elles sont liées dans la 1ère session. On peut aussi noter des différences entre sessions pour les mots «vas» et «payer».

#23, #25 et #26 ont quant à eux ajouté un point d'exclamation. Le volontaire #3 a utilisé trois points d'exclamation à la fin des phrases. Les volontaires #3 et #13 ont en plus utilisé une virgule entre les mots «chien» et «tu». Finalement, trois auteurs ont utilisé une ponctuation variable selon les sessions (Figure 21), ajoutant parfois un point final (#7), une virgule (#7) ou un point d'exclamation (#7, 13 et 27). Les autres auteurs n'ont pas utilisé de ponctuation. L'utilisation de la ponctuation ne peut cependant pas être comparée avec les textes manuscrits, puisque ceux-ci ont été recopiés à partir d'un texte imprimé et ponctué.

Sale Sale chien chien payer payer

Figure 19 – Le volontaire #2 utilise moins de liaisons entre les lettres lorsqu'il écrit sur un mur.

Sale Sale chien chien payer payer

Figure 20 – Le volontaire #6 utilise plus de liaisons entre les lettres lorsqu'il écrit sur un mur.

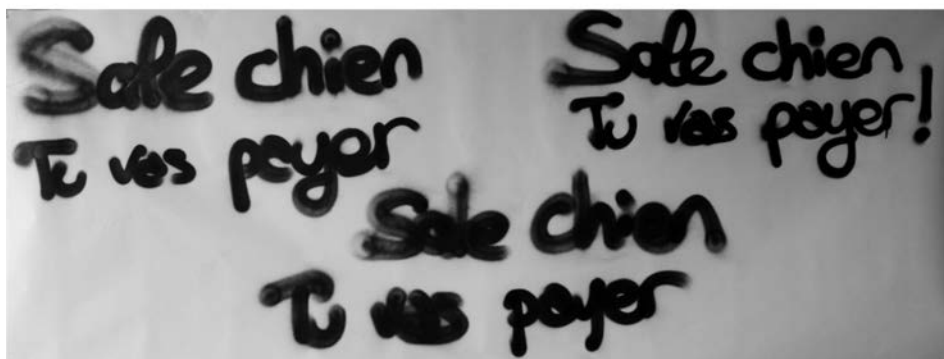
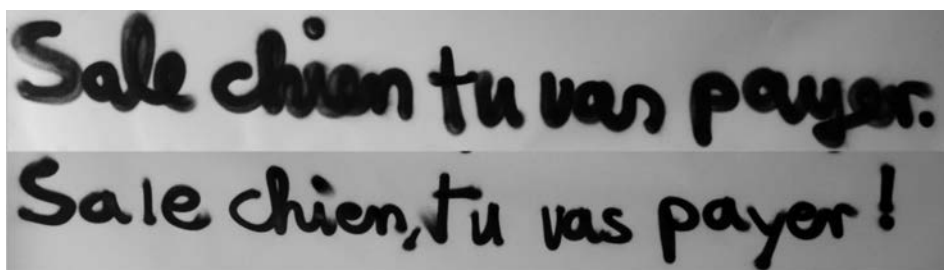


Figure 21 – Le volontaire # 7 utilise un point final lors de la première session (en haut), alors qu’il ajoute une virgule et un point d’exclamation lors des deux sessions suivantes (au milieu). Le volontaire #27 n’utilise généralement pas de ponctuation, pourtant il ajoute un point d’exclamation à la fin de la deuxième phrase de la première session (en bas).

Dans les écrits conventionnels, les volontaires utilisent différentes formations et inclinaisons du point sur le «i» (point, trait, rond). Sur les inscriptions murales, le point sur le «i» se présente en général sous la forme d’un point, produit par une pression localisée sur la bonbonne de spray (Figure 22). Bien que la taille puisse varier entre différents auteurs et sessions, cela peut être dû à des difficultés en lien avec la manipulation de la bonbonne.

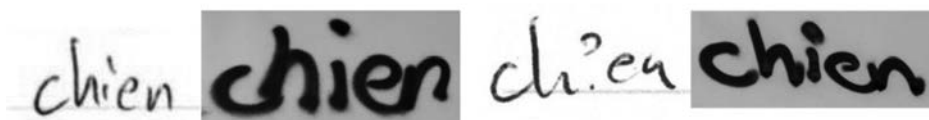
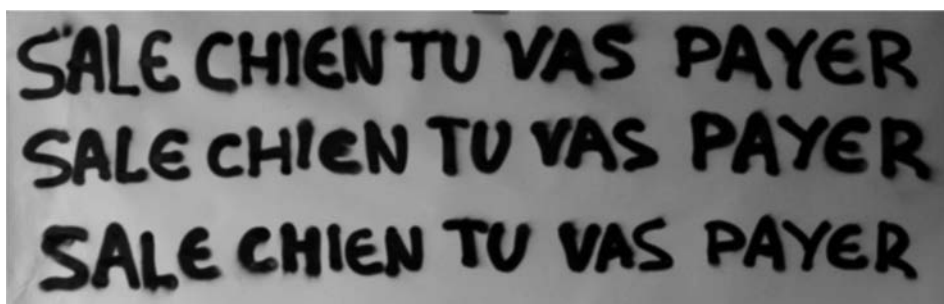


Figure 22 – Exemples de différentes formes du point sur la lettre «i» pour les volontaires #10 (à gauche) et #24 (à droite).

Discussion et perspectives

Des écrits de 27 volontaires collectés sur trois sessions ont été comparés afin de déterminer quelles étaient les variations entre leur écriture réalisée verticale-



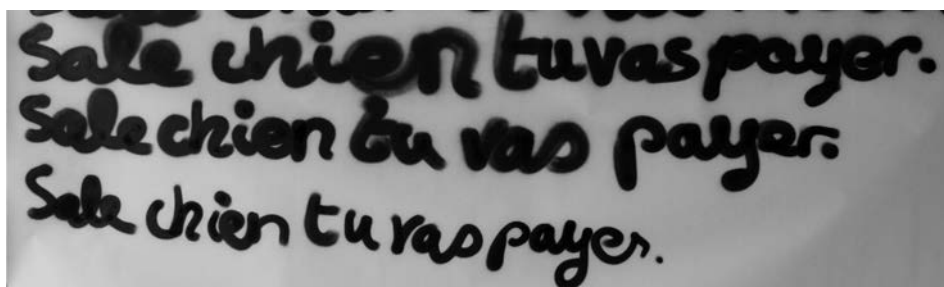
SALE CHIEN TU VAS PAYER
SALE CHIEN TU VAS PAYER
SALE CHIEN TU VAS PAYER

MME K. NICHE ÉTAIT EN TRAIN DE PAYER SON CAFÉ QUAND SON CHIEN S'EN EST ALLÉ EN COURANT. ELLE A HURLÉ « OÙ VAS-TU KIKI? » ET L'ANIMAL EST REVENU COUVERT DE BOUE. SALE DES PATTES AUX OREILLES.

Figure 23 – Le volontaire #5 a choisi d'écrire en majuscule. Bien que l'espacement et l'inclinaison diffèrent entre les deux types d'écrits, les autres caractéristiques sont indifférenciables entre les inscriptions murales et l'écriture conventionnelle.

ment au moyen d'une bonbonne de peinture et leur écriture produite horizontalement au moyen d'un stylo.

Les résultats de cette étude montrent que la variabilité des caractéristiques observées est fortement dépendante du participant. Ainsi, pour certains volontaires, les caractéristiques de l'écriture varient très peu entre les inscriptions murales et le matériel de référence conventionnel (Figure 23). Pour d'autres, il y a plus de discordances que de concordances (Figure 24).



Sale chien tu vas payer.
Sale chien tu vas payer.
Sale chien tu vas payer.

Mme K. Niche était en train de payer son café quand son chien s'en est allé en courant. Elle a hurlé "où vas-tu kiki?" et l'animal est revenu couvert de boue. Sale des pattes aux oreilles.

Figure 24 – Les inscriptions murales du volontaire #6 présentait des caractéristiques très différentes de son écriture au stylo à bille. La forme des lettres, les proportions, l'espacement, l'inclinaison et le degré de liaisons différaient significativement.

De manière générale, les caractéristiques les moins variables étaient le style d'écriture et le mode de formation des lettres. Généralement, lorsqu'un auteur utilisait plusieurs allographes pour une même lettre, ceux observés sur les inscriptions murales étaient aussi observés dans l'écriture conventionnelle. Des différences importantes ont été observées dans la forme des lettres chez certains auteurs, par exemple au niveau du degré d'angularité, du nombre de levers de plume ou de l'ajout de crochets terminaux. Bien que la lisibilité fût généralement meilleure sur les inscriptions murales grâce à une écriture plus lente, des difficultés dans la manipulation de la bonbonne de peinture ont parfois généré des traits moins marqués, incomplets ou des amas de peinture rendant la lisibilité plus difficile. Ces défauts d'utilisation pouvaient localement créer une qualité de l'écriture inférieure à celle des écrits conventionnels.

Pour la majorité des auteurs, une écriture pas ou peu inclinée a pu être observée sur les inscriptions murales en comparaison des écrits de référence au stylo à bille. De plus, certaines proportions n'étaient pas conservées dans les inscriptions murales. Ainsi, le rapport entre la hampe et l'arc de la lettre «h» était toujours plus faible sur les inscriptions murales en comparaison des écritures conventionnelles. Le degré de liaison des lettres pouvait également varier, en partie pour faciliter la manipulation de la bonbonne de peinture. Finalement, le point sur la lettre «i» était généralement moins variable et plus arrondi sur les inscriptions murales.

En conclusion, les caractéristiques généralement utilisées dans la comparaison d'écriture peuvent varier de manière importante au sein de l'écriture d'une même personne effectuée avec une bonbonne de peinture sur une surface verticale en comparaison de son écriture conventionnelle. La méconnaissance de l'existence de telles variations pourrait conduire les experts à des conclusions erronées, en l'absence de matériel de référence produit dans des conditions similaires. Il ressort donc de cette étude que dans un cadre d'expertise, il est fortement conseillé d'utiliser du matériel de référence effectué dans les mêmes conditions que le matériel indiciaire.

Les conclusions auxquelles a abouti ce travail permettent de dégager une conséquence pratique pour l'expert. Dans un cas concret faisant intervenir un texte indiciaire à la peinture au spray et du matériel de référence conventionnel de la main d'un suspect, deux cas de figure principaux peuvent se présenter:

- 1) Le texte indiciaire ne montre pas de discordance avec les écrits de référence. Dans ce cas, il semble raisonnable de postuler que les conditions d'application n'ont pas d'influence chez ce scripteur. L'expert pourra alors évaluer ses résultats, comme il le ferait s'il comparait un écrit indiciaire conventionnel à des écrits de référence conventionnels.
- 2) Le texte indiciaire montre des discordances avec les écrits de référence. Dans ce cas, il sera difficile de savoir si les différences sont dues aux conditions d'écriture différentes, ou au fait qu'il s'agisse d'écritures de personnes différentes.

Cette étude s'est focalisée sur la variation dite *intra-scripteur*, c'est-à-dire la variabilité au sein des inscriptions effectuées par le même auteur. Un autre type de variation doit encore être exploré: la variation *inter-scripteurs*, c'est-à-dire la variabilité entre les inscriptions effectuées par différents auteurs). Même si l'on dispose de matériel de référence produit dans des conditions similaires, il est important de connaître la rareté des caractéristiques de l'écriture dans ces conditions particulières afin de pouvoir évaluer les résultats de l'expertise. Cela fera l'objet d'une prochaine recherche.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les 27 volontaires qui ont pris le temps d'effectuer les inscriptions murales et les textes de référence utilisés dans cette étude.

Bibliographie

- Equey C., Marquis R., Mazzela W. (2008) Influence of Writing Posture on the Dimensions of Signatures. *Journal of the American Society of Questioned Document Examiners*, 10: 53-59.
- Hilton O. (1984) Effects of writing instruments on handwriting details. *Journal of Forensic Science*, 29 (1): 80-86.
- Hilton O. (1992) Scientific examination of questioned documents. Boca Raton: CRC press.
- Huber R., Headrick A. (1999) Handwriting Identification; Facts and Fundamentals, Boca Raton: CRC Press.
- Jasuja O., Singla A., Harzeen A. (2014) Spray paint writings on vertical surfaces executed by spray paint cans: a preliminary forensic study. *Problems of Forensic Sciences*, 98: 83-90.
- Junker A., Köller N. (1997) Die Stabilität der habituellen Schreibweise unter ausgewählten Bedingungsvariationen. Presented at the third Internationaler Kongress der Gesellschaft für Forensische Schriftuntersuchung (GFS).
- Locard E. (1940) *Traité de criminalistique. Volume 6, Chapitre X, pp. 495-499*. 1940, Lyon: J. Desvignes.
- Mathyer J. (1969) The Influence of Writing Instruments on Handwriting and Signatures. *The Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science*, 60: 102-112.
- Sciacca E., Langlois-Peter M., Gilhodes J., Margot P., Velay J. (2008) The range of handwriting variability under different writing conditions. *Journal of Forensic Document Examination*, 19: 3-13.
- Thiéry A., Marquis R., Montani I. (2013) Statistical evaluation of the influence of writing postures on on-line signatures. Study of the impact of time. *Forensic science international*, 230 (1): 107-116.

Notes

- 1 <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19370083/index.html#a144>
Dernière consultation: Juillet 2018.
- 2 L'acronyme ACE signifie Analyse, Comparaison et Evaluation.